Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

MANUEL UTILISATEUR DES THERMOPRODUITS LCD

DUCHESSA IDRO - DUCHESSA IDRO STEEL - ELISIR IDRO
MELINDA IDRO - MELINDA IDRO STEEL- ISIDE IDRO - GIORDANA IDRO

FRANÇAIS/FRANCESE

Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit. Notre appareil est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

Extraflame S. p. A.

INDEX

MISES EN GARDE **5**
SÉCURITÉ **5**
INSTALLATION HYDRAULIQUE **6**
INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ 6
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ POUR INSTALLATION À VASE FERMÉ 6
DISTANCES DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ CONFORMÉMENT À LA NORMATIVE 6
TYPOLOGIE D'INSTALLATION **7**
INSTALLATION À VASE FERMÉ 7
SOUPAPES DE SÉCURITÉ 7
VASE D'EXPANSION FERMÉ 8
CONTRÔLES AU PREMIER ALLUMAGE 8
VANNE MÉLANGEUSE ANTI-CONDENSATION (OBLIGATOIRE) 8
SCHÉMA DE BASE INSTALLATION HYDRAULIQUE **9**
RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES ELISIR IDRO 10
KIT DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE INSTANTANÉE **11**
POSITIONNEMENT DU POÊLE 11
RÉARMEMENTS **11**
CARACTERISTIQUES DES THERMOPRODUITS **11**
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ **12**
NORMES DE RÉFÉRENCE **12**
INSTALLATION **14**
INSTALLATIONS NON ADMISES 14
CANAUX DE FUMÉE 16
DOCUMENTATION TECHNIQUE DE L'INSTALLATION 20
PELLET ET CHARGEMENT **21**

PANNEAU DE COMMANDES **22**
LÉGENDE DES ICÔNES DU DISPLAY 22
MENU GÉNÉRAL **23**
INSTRUCTIONS DE BASE 23
LA TÉLÉCOMMANDE **24**
HABILITATION ARRÊT RETARDÉ 24
TYPOLOGIE ET REMPLACEMENT DES BATTERIES 24
CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE **25**
RÉGLAGE DE L'HEURE, JOUR, MOIS ET ANNÉE 25
RÉGLAGE DE LA LANGUE 25
FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE **26**
THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE **27**
FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE AVEC STBY ACTIVÉ 27
FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE AVEC STBY DÉSACTIVÉ 27
INSTALLATION DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE 27
AUX 27
MENU UTILISATEUR **29**
SET THERMOSTAT 29
HABILIT.VENT. 29
DISPLAY 29
RÉGLAGE DU CHARGEMENT PELLET 29
VENTIL - 1 30
STAND-BY 30
CLAVIER BLOQUÉ 31
RESET - EFFACER 31
EVAC. AIR **31**
CHRONO **31**
EXEMPLE DE PROGRAMMATION 32
NETTOYAGES À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR **33**
VISUALISATIONS **37**
ALARMES **38**
CONDITIONS DE GARANTIE **39**

INDEX

MISES EN GARDE

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, y compris en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert dans un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service d'Assistance Technique le plus proche. Ce produit doit être réservé à l'usage pour lequel il a expressément été réalisé. Toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou biens, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue. **L'installation doit être exécutée par du personnel qualifié et autorisé, qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive ainsi que du bon fonctionnement ultérieur du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil.**
En cas de non respect de ces précautions, la société Extraflame S. p. A. n'assume aucune responsabilité.

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté.
Toutes les pièces électriques qui composent le produit et qui garantissent son bon fonctionnement, devront être remplacées par des pièces d'origine et uniquement par un Centre d'Assistance Technique agréé.

SÉCURITÉ

- L'utilisation du poêle par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles et mentales réduites, ou des personnes inexpérimentées est interdite à moins qu'une personne responsable de leur sécurité ne les surveille et les instruise.
- Les enfants doivent être contrôlés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne pas toucher le poêle nu-pieds ou avec d'autres parties du corps mouillées ou humides.
- Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.
- Ne pas tirer, débrancher ou tordre les câbles électriques qui sortent du poêle, même si celui-ci n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- Il est recommandé de positionner le câble d'alimentation de façon à ce qu'il n'entre pas en contact avec les parties chaudes de l'appareil.
- La fiche d'alimentation doit être accessible après l'installation.
- Eviter de réduire les dimensions ou d'obstruer les ouvertures d'aération de la pièce d'installation. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit toujours rester fermée.
- Quand l'appareil fonctionne, il est chaud au toucher, en particulier toutes les surfaces extérieures; il est donc recommandé de faire attention.
- Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- Le poêle a été conçu pour être utilisé dans n'importe quelle condition climatique (même critique). Cependant, en cas de climat particulièrement défavorable (vent fort, gel), les systèmes de sécurité pourraient se déclencher provoquant ainsi l'arrêt du poêle. Si cela se vérifie, contacter le Service d'Assistance Technique et surtout ne pas désactiver les systèmes de sécurité.
- En cas d'incendie du conduit de fumée, se munir d'extincteurs pour étouffer les flammes ou appeler les pompiers.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.
- N'utiliser aucun liquide inflammable pour l'allumage.
- Au cours du remplissage, veiller à ce que le sac de pellets n'entre pas en contact avec l'appareil.
- Les faïences sont des produits artisanaux et en tant que tels, elles peuvent présenter des micro-grumeaux, des craquelures et des imperfections chromatiques. Ces caractéristiques en démontrent la valeur. Etant donné leur coefficient de dilatation différent, l'émail et la faïence produisent des micro-fissures (craquelures) qui témoignent de leur authenticité. Pour nettoyer les faïences, nous conseillons d'utiliser un chiffon doux et sec. Si un détergent ou du liquide est utilisé, ce dernier pourrait pénétrer à l'intérieur des fissures et les mettre en évidence.

ENTRETIEN ORDINAIRE

Selon le décret du 22 janvier 2008 n°37 art.2, l'expression "entretien ordinaire" définit les interventions ayant pour but de contenir la dégradation normale d'usage, et d'affronter les événements accidentels qui comportent la nécessité de premières interventions, qui ne modifient cependant pas la structure de l'installation sur laquelle on intervient, ou sa destination d'usage selon les prescriptions prévues par la règlementation technique en vigueur et le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant.

INSTALLATION HYDRAULIQUE

Ce chapitre décrit quelques concepts qui font référence à la norme italienne UNI 10412-2 (2009).
Comme déjà indiqué précédemment, lors de l'installation, il faudra respecter toutes les normes éventuelles aussi bien nationales que régionales, départementales et communales en vigueur dans le pays où l'appareil sera installé.

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ
CARTE ÉLECTRONIQUE: Elle agit directement en mettant le produit fini en alarme jusqu'à ce qu'il soit complètement refroidi en cas de: rupture du moteur des fumées, rupture du moteur de chargement du pellet, black-out (si supérieur à 10 secondes), allumage raté
CAPTEUR DE FLUX: En cas de flux inadapté, il met la machine en alarme
FUSIBLE F2.5 A 250V (POÊLES): Ils protègent la machine contre les écarts de courant violents
BULBE MÉCANIQUE RÉGLÉ À 85°C À RÉARMEMENT MANUEL: Il agit en bloquant le chargement de combustible si la température (t°) du réservoir de pellet atteint la limite de 85°C. **Le réarmement doit être effectué par un personnel qualifié et/ou l'assistance technique du fabricant**
BULBE MÉCANIQUE RÉGLÉ À 100°C À RÉARMEMENT MANUEL: Il intervient en bloquant le chargement de combustible si la température (t°) de l'eau à l'intérieur du produit est proche de 100° . **Le réarmement doit être effectué par un personnel qualifié et/ou l'assistance technique du fabricant**
PRESSOSTAT DE MAXIMUM ET DE MINIMUM: Intervient en cas de pression de l'eau inadaptée. **Le réarmement doit être effectué par un personnel qualifié et/ou l'assistance technique du fabricant**
PRESSOSTAT D'AIR MÉCANIQUE: Il bloque le pellet en cas de dépression insuffisante

TABLEAU DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ POUR INSTALLATION À VASE CLOS PRÉSENTS ET NON PRÉSENTS À BORD DU PRODUIT	
Soupape de sécurité	☑
Thermostat de commande du circulateur (il est géré par la sonde eau et par le programme carte)	☑
Thermostat d'activation de l'alarme acoustique	–
Indicateur de température de l'eau (display)	☑
Indicateur de pression	–
Alarme acoustique	–
Interrupteur thermique automatique de régulation (géré par le programme carte)	☑
Pressostat de minimum et de maximum	☑
Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage) excès de température de l'eau	☑
Système de circulation (pompe)	☑
Système d'expansion	☑

Pendant l'installation du poêle il est OBLIGATOIRE d'insérer sur l'installation un manomètre pour la visualisation de la pression de l'eau.

INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

L'installation, les raccordements de l'installation, la mise en service et la vérification du fonctionnement correct devront être effectués dans les règles de l'art, dans le respect total des normes en vigueur, aussi bien nationales que régionales, ainsi que de ces instructions.
Pour l'Italie, l'installation doit être effectuée par du personnel professionnellement autorisé (DM 22 janvier 2008 n°37).
Extraflame S.p.A. décline toute responsabilité quant aux dommages aux biens et/ou aux personnes provoqués par l'installation.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ POUR INSTALLATION À VASE FERMÉ

Selon la norme UNI 10412-2 (2009) en vigueur en Italie, les installation fermées doivent être dotées de : une soupape de sécurité, un thermostat de commande du circulateur, un thermostat d'activation de l'alarme acoustique, un indicateur de température, un indicateur de pression, une alarme acoustique, un interrupteur thermique automatique de régulation, un interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage), un système de circulation, un système d'expansion, un système de dissipation de sécurité incorporé au générateur avec une vanne de décharge thermique (à actionnement automatique), si l'appareil n'est pas équipé d'un système de régulation automatique de la température.

DISTANCES DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ CONFORMÉMENT À LA NORMATIVE

Les capteurs de sécurité de la température doivent se trouver sur la machine ou à une distance de 30 cm maximum du raccordement de refoulement.

Dans le cas où les générateurs seraient dépourvus de tous les dispositifs, ceux manquants peuvent être installés sur la tuyauterie de refoulement du générateur, à une distance maximale de 1 m. de la machine.

COMPOSANT	DISTANCE
Capteurs de sécurité de la température	Sur la machine ou non supérieure à 30 cm
Dispositifs manquants parce qu'ils ne sont pas fournis de série	Non supérieure à un mètre, sur le tube de refoulement

Les appareils pour le chauffage à usage domestique à chargement automatique doivent: être dotés d'un thermostat de blocage du combustible ou être dotés d'un circuit de refroidissement prédisposé par le fabricant de l'appareil.
Le circuit de refroidissement doit être activé par une soupape de sécurité thermique qui garantisse que la température limite réglementée par la norme ne soit pas dépassée.
Le branchement entre le groupe d'alimentation et la vanne ne doit pas être sectionné.
La pression en amont du circuit de refroidissement doit être d'au moins 1,5 bar.

TYPOLOGIE D'INSTALLATION

Il existe 2 types différents d'installations:
- Installation à vase ouvert et installation à vase fermé.

Le produit a été projeté et réalisé pour travailler avec des installations à vase fermé.

INSTALLATION À VASE FERMÉ

Installation où l'eau contenue n'est pas en communication directe ou indirecte avec l'atmosphère. En général, l'installation à vase fermé est dotée d'un des dispositifs d'expansion suivants:
- Vase d'expansion fermé préchargé, avec membrane imperméable au passage des gaz.
- Système d'expansion fermé automatique avec compresseur et membrane imperméable au passage des gaz.
- Système d'expansion fermé automatique, avec pompe de transfert et membrane imperméable au passage des gaz.
- Système d'expansion sans diaphragme.

GÉNÉRALITÉS

Les installations fermées doivent être dotées de:
- Soupape de sécurité
- Thermostat de commande du circulateur
- Thermostat d'activation de l'alarme acoustique
- Indicateur de température
- Indicateur de pression
- Alarme acoustique
- Interrupteur thermique automatique de régulation
- Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage)
- Système de circulation
- Système d'expansion
- Système de dissipation de sécurité incorporé au générateur avec vanne de décharge thermique (à actionnement automatique), si l'appareil n'est pas doté d'un système de régulation automatique de la température

SOUPAPES DE SÉCURITÉ

Le débit d'évacuation de la soupape de sécurité doit être tel qu'il puisse permettre l'évacuation d'une quantité de vapeur non inférieure à : Q / 0,58 [kg/h] où Q est la puissance utile rendue à l'eau du générateur exprimée en kilowatt. Le diamètre de la section transversale minimale nette de l'entrée de la soupape doit dans tous les cas ne pas être inférieur à 15 mm. La pression d'évacuation de la soupape, égale à la pression d'étalonnage, augmentée de la surpression, ne peut dépasser la pression maximum d'exercice du générateur de chaleur. Le concepteur du projet doit s'assurer que la pression maximale présente en chaque point de l'installation ne dépasse pas la pression maximale d'exercice de chaque composant. La soupape de sécurité doit être connectée à la partie la plus haute du générateur de chaleur ou à la tuyauterie de sortie, près du générateur. La longueur de la section de tuyauterie comprise entre la connexion au générateur et la soupape de sécurité ne doit pas, dans

tous les cas, dépasser les 1 m. La tuyauterie de connexion de la soupape de sécurité au générateur de chaleur ne doit pas être interceptable et elle ne doit présent en aucun point une section inférieure à celle d'entrée de la soupape de sécurité ou à la somme des sections d'entrée dans le cas de plusieurs vannes à la tête d'un seul tuyau. La tuyauterie d'évacuation de la soupape de sécurité doit être réalisée de façon à ne pas empêcher le fonctionnement normal et ne doit pas présenter un quelconque risque aux personnes ; l'évacuation doit sortir le plus près possible de la soupape de sécurité et doit être accessible et visible. Cependant, le diamètre de la tuyauterie d'évacuation ne doit pas être inférieur à celui du raccordement de sortie de la soupape de sécurité. Le diamètre du raccordement de sortie est le diamètre intérieur minimum sur la sortie de la soupape en amont de l'éventuel filetage interne.

VASE D'EXPANSION FERMÉ

Mises en garde: vérifier que la pression de précharge du vase d'expansion soit de 1.5 bar.
La pression maximale d'exercice du vase ne doit pas être inférieure à la pression de réglage de la soupape de sécurité à laquelle il faut additionner la surpression caractéristique de la soupape elle-même, en considérant le dénivellement éventuel entre vase et soupape et la pression engendrée par le fonctionnement de la pompe. La capacité du (ou des) vase(s) d'expansion est évaluée en fonction de la capacité totale du système mentionné dans le projet. Les vases d'expansion fermés doivent être conformes aux dispositions pour les appareils à pression en matière de conception, fabrication, évaluation de la conformité et utilisation. Sur la tuyauterie de raccordement, qui peut être constituée de portions d'installation, aucun organe d'interception ne doit être introduit et aucune diminution de section ne doit être pratiquée. Il est permis d'insérer une vanne d'arrêt à trois voies qui permette la connexion du vase avec l'atmosphère, lors d'opérations d'entretien. Ce dispositif doit être protégé contre les manœuvres accidentelles. Le tuyau de raccordement doit être réalisé de façon à ne pas présenter de points d'accumulation d'incrustations ou de dépôts. Dans le cas de plusieurs générateurs de chaleur alimentant un même système ou un même circuit secondaire, chaque générateur de chaleur doit être connecté directement au vase d'expansion ou au groupe des vases d'expansion du système dimensionné dans l'ensemble pour le volume total de l'eau contenue dans le même système et dans le même circuit indépendant. Lorsqu'il faut séparer le générateur de chaleur du vase d'expansion ou du groupe de vases d'expansion, il faut utiliser un robinet à trois voies ayant les mêmes caractéristiques décrites précédemment, sur la tuyauterie de connexion du générateur au vase employé de façon à assurer la connexion du générateur avec le vase d'expansion ou avec l'atmosphère dans n'importe quelle position. Les vases d'expansion, les tuyauteries de raccordement, les tuyaux de purge et d'évacuation doivent être protégés contre le gel si ce phénomène est probable. La solution adaptée dans ce but doit être décrite dans le projet.

CONTRÔLES AU PREMIER ALLUMAGE

Avant de raccorder la chaudière, prévoir:
a) un lavage soigné de toutes les tuyauteries de l'installation afin d'enlever tout résidu éventuel qui pourrait compromettre le bon fonctionnement de certains composants de l'installation (pompes, vannes, etc.).
b) un contrôle pour vérifier que la cheminée ait un tirage adéquat, qu'elle n'ait pas d'étranglement et qu'aucune autre évacuation venant d'autres appareils ne soit insérée dans le même tuyau d'évacuation des fumées.
Ceci pour éviter des augmentations de puissance non prévues. Uniquement après ce contrôle, il est possible de monter le raccord cheminée entre la chaudière et le tuyau d'évacuation des fumées. Nous conseillons un contrôle des raccords avec les tuyaux d'évacuation des fumées préexistants.

VANNE MÉLANGEUSE ANTI-CONDENSATION (OBLIGATOIRE)

La vanne mélangeuse thermostatique automatique s'applique aux chaudières thermiques à combustible solide puisqu'elle prévient le retour d'eau froide dans l'échangeur.

Les liaisons 1 et 3 sont toujours ouvertes et, avec la pompe installée sur le retour, elles garantissent la circulation de l'eau à l'intérieur de l'échangeur de la chaudière à biomasse.

Une température de retour élevée permet d'améliorer le rendement, réduit la formation de condensation des fumées et prolonge la durée de vie de la thermo-chaudière.

Les vannes en commerce proposent différents réglages, Extraflame conseille d'utiliser le modèle 55°C avec des raccordements hydrauliques de 1".
Lorsque la température de réglage de la vanne est atteinte, la liaison 2 s'ouvre et l'eau de la chaudière se dirige vers l'installation par le refoulement.

Vanne en vente comme accessoire (en option)

SCHÉMA DE BASE INSTALLATION HYDRAULIQUE

REMARQUE:
le dessin sur la figure est fourni à titre d'exemple.

LÉGENDE	
A	Entrée de l'air primaire
B	Sortie évacuation des fumées
C	Circulateur (sur les modèles prévus)
T1	Décharge sécurité 3 bar
T2	Refoulement / sortie chaudière
T3	Retour / entrée chaudière
M	Manomètre
T	Thermomètre
G	Groupe de remplissage
S	Evacuation soupape de sécurité
VB	Soupape d'équilibrage
SI	Décharge de l'installation

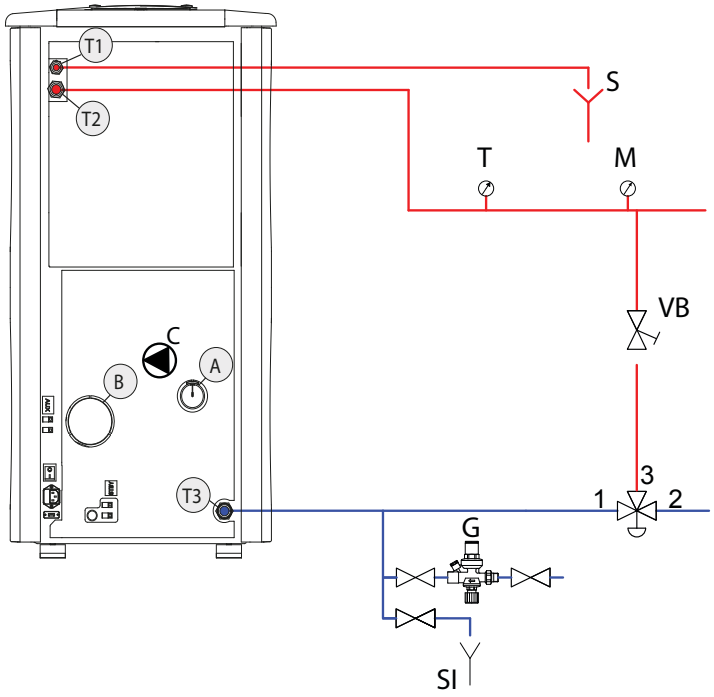

GIORDANA IDRO
ISIDE IDRO

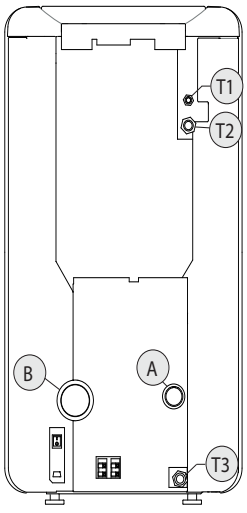

MELINDA IDRO

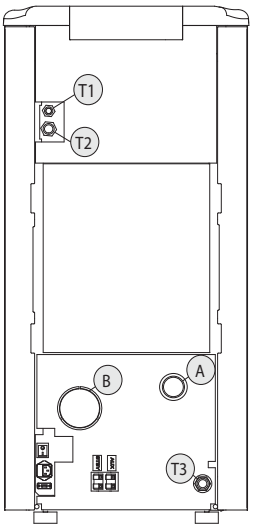

DUCHESSA IDRO

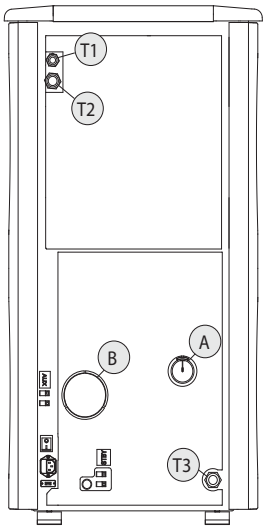

ELISIR IDRO

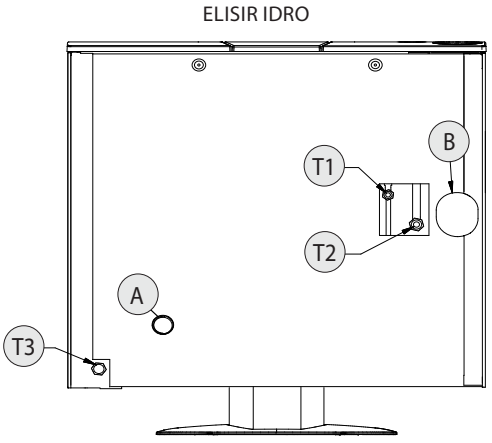

IL EST RECOMMANDÉ DE CONSULTER LA MANUEL GABARITS PRÉSENT SUR LE SITE POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS À PROPOS DES RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES, DE L'ASPIRATION DE L'AIR / L'ÉVACUATION DES FUMÉES ET DES DIMENSIONS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CONCERNÉ.

RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES ELISIR IDRO

1. Enlever la partie galvanisée

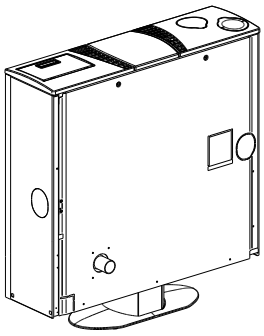

2. Enlever les deux tôles en coupant les jonctions

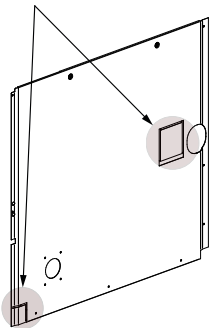

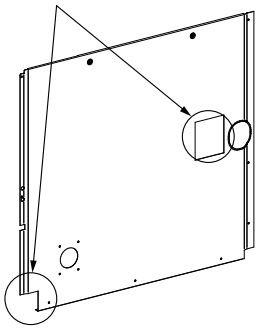

3. Remettre en place la partie arrière

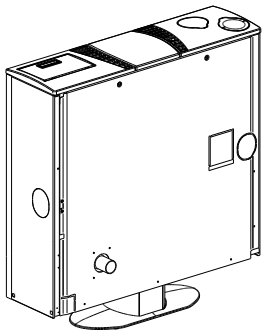

4. Enlever les deux bouchons, la couverture en céramique et les deux flancs

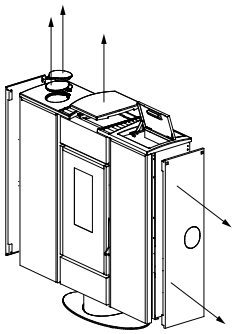

5. Enlever d'abord le couvercle gauche en fonte, puis l'ensemble du panneau frontal gauche

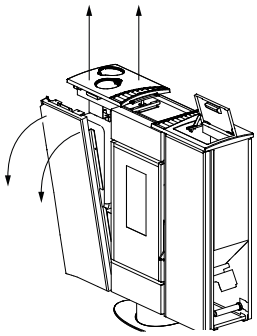

6. Dévisser d'abord les 6 vis du couvercle droit en fonte, puis enlever l'ensemble du panneau frontal droit

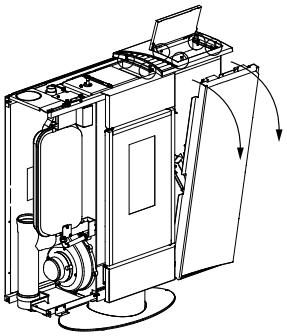

7. Raccorder le refoulement (T2) de l'installation à la machine, ainsi que le tuyau destiné à la soupape de sécurité (T1). Consulter le gabarit pour une position correcte

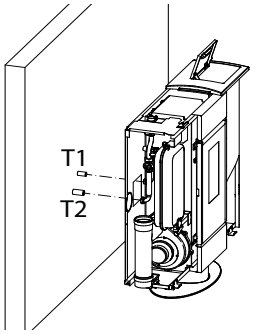

8. Raccorder le retour (T3) de l'installation à la machine. Consulter le gabarit pour garantir une position correcte des raccords

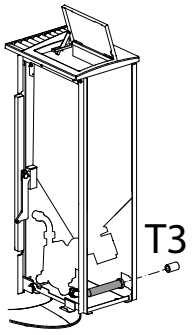

9. Le poêle doit être placé à environ 10 mm du mur

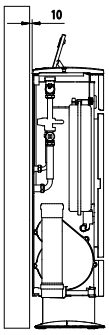

10. Remettre en place l'ensemble du panneau droit. Fixer le couvercle droit en fonte avec les 6 vis.

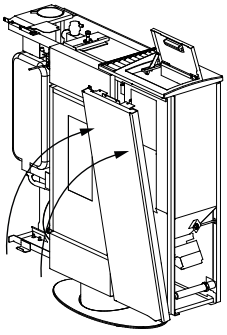

11. Remettre en place l'ensemble du panneau gauche

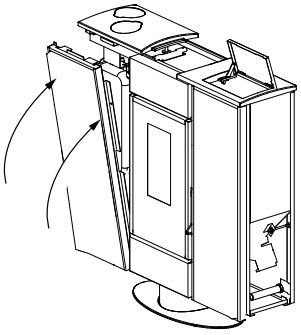

12. Remettre en place les bouchons, le couvercle en fonte et la couverture en céramique

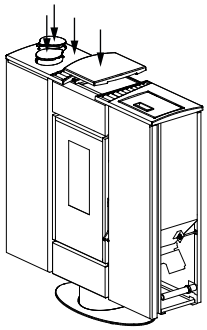

13. Remettre en place les 2 flancs

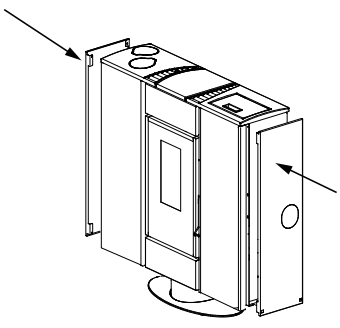

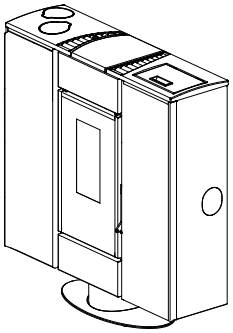

KIT DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE INSTANTANÉE

Mises en garde: si l'on souhaite utiliser un kit de production d'eau chaude instantanée, il est recommandé de contacter le service technique de la société.

POSITIONNEMENT DU POÊLE

Pour un fonctionnement correct du produit, il est recommandé de le positionner à l'aide d'un niveau, de manière à ce qu'il soit parfaitement horizontal.

RÉARMEMENTS

Sur les figures ci-dessous, on peut voir les positions des systèmes de réarmement du réservoir (85°C) et H2O (100°C).
Il est conseillé de contacter le technicien agréé en cas de déclenchement d'un des réarmements, pour en vérifier la cause.

ELISIR IDRO	DUCHESSA IDRO	MELINDA IDRO	ISIDE IDRO GIORDANA IDRO
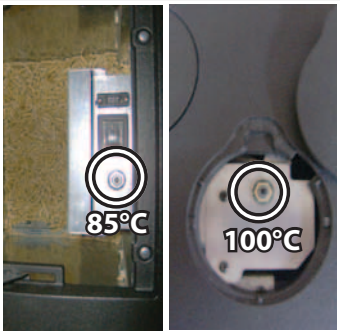		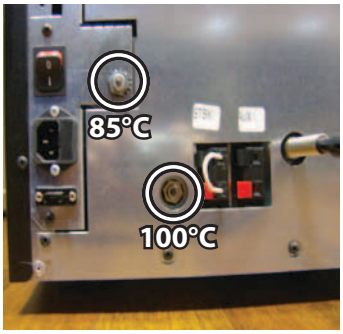	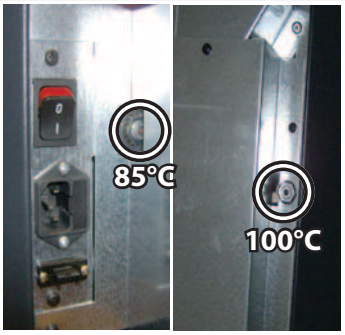

CARACTERISTIQUES DES THERMOPRODUITS

	DUCHESSA IDRO DUCHESSA STEEL IDRO	MELINDA IDRO MELINDA IDRO STEEL	ISIDE IDRO	ELISIR IDRO	GIORDANA IDRO
Contenu d'eau échangeur (l) du thermoproduit	13	13	18.5	15	18.5
Volume vase d'expansion intégré sur le thermoproduit (l)	6	6	8	8	8
Contenu maximum d'eau de l'installation pour vase d'expansion intégré (l)*	23	23	33	36	33
Soupape de sécurité 3 bars intégrée sur le thermoproduit	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Pressostat de minimum et de maximum intégré sur le thermoproduit	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Circulateur intégré sur le thermoproduit	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Hauteur d'élévation max. circulateur (m)	5	5	5	5	5

*Contenu en eau de l'installation en complément de celui du thermoproduit pouvant être géré avec le vase d'expansion intégré. Pour des contenus en eau supérieurs, installer un vase d'expansion supplémentaire.

Le graphique ci-contre illustre le comportement du circulateur utilisé sur nos thermoproduits aux vitesses configurables.

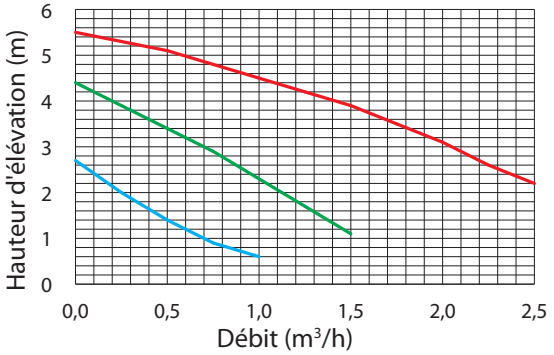

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ LÉGENDE : * = PRÉSENT, - = NON PRÉSENT	POÊLES
Carte électronique : elle intervient directement en mettant en alarme le produit jusqu'au refroidissement complet, en cas de : rupture du moteur de fumées, rupture du moteur de chargement du pellet, black-out (si supérieur à 10 secondes), allumage raté	*
Microrupteur porte : Avec la porte ouverte, le fonctionnement du système de nettoyage du brasier est bloqué	-
Pressostat électronique : en cas de dépression inadaptée, il met la machine en alarme	*
Fusible F 2.5 A 250 V (poêles) : il protège la machine contre les écarts de courant violents	*
Bulbe mécanique réglé à 85°C à réarmement manuel : il agit en bloquant le chargement de combustible si la température (t°) du réservoir de pellet atteint la limite de 85°C. **Le réarmement doit être effectué par un personnel qualifié et/ou l'assistance technique du fabricant**	*
Sonde de contrôle de température du réservoir à pellet : en cas de surchauffe du réservoir, la machine module automatiquement pour revenir aux valeurs de température normales (* sur les modèles prévus)	*
Pressostat d'air mécanique : il bloque le pellet en cas de dépression insuffisante (sur les modèles prévus)	*

NORMES DE RÉFÉRENCE

L'installation doit être conforme à :

- **UNI 10683 (2012) Générateurs de chaleur alimentés au bois ou avec d'autres combustibles solides :**

Les cheminées doivent être conformes à :

- UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, UNI EN 1806 en cas de cheminées non métalliques :
- EN 13384 méthode de calcul des caractéristiques thermo-aérauliques des cheminées.
- UNI EN 1443 (2005) cheminées : conditions générales.
- UNI EN 1457 (2012) cheminées : conduits internes en terre cuite et céramique.
- UNI/TS 11278 cheminées (2008) Cheminées/ Conduits de fumée/ Conduits/ Tuyaux d'évacuation métalliques.
- UNI 7129 point 4.3.3 dispositions, règles locales et prescriptions des Sapeurs Pompiers.

RÈGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES

Il faut respecter toutes les lois et règlementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil.

TERMES ET DÉFINITIONS

Aération : Renouvellement de l'air nécessaire pour éliminer les produits de la combustion et pour éviter les mélanges ayant une teneur dangereuse en gaz non brûlés.

Appareil à foyer fermé : Appareil prévu pour le fonctionnement avec chambre de combustion fermée.

Appareil à tirage forcé : Appareil équipé de ventilation dans le circuit de fumées et de combustion, avec refoulement des fumées avec une pression positive par rapport au milieu.

Cheminée : Structure consistant en une ou plusieurs parois contenant une ou plusieurs voies d'échappement.
Cet élément, dont la structure est surtout verticale, a pour but d'expulser, à une hauteur convenable par rapport au sol, les produits de la combustion.

Canal de fumée : Composant ou composants qui raccordent la sortie du générateur de chaleur à la cheminée.

Pot de cheminée : Dispositif placé à l'embouchure de la cheminée, permettant la dispersion des produits de la combustion, même en présence de conditions atmosphériques défavorables.

Condensation : Produits liquides qui se forment lorsque la température des fumées est inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

Conduit pour tuyauterie : Conduit composé d'un ou plusieurs élément(s) dont la structure est surtout verticale, adapté(s) de façon spécifique pour recueillir et expulser les fumées, et pour résister dans le temps contre les composants et les éventuelles condensations des fumées.
Il est adapté pour être inséré dans une cheminée, un compartiment technique déjà présent ou neuf, même dans les nouveaux bâtiments.

Installation étanche : Installation d'un appareil à fonctionnement étanche, de façon à ce que tout l'air nécessaire à la combustion soit prélevé de l'extérieur.

Maintenance : Ensemble des interventions nécessaires à garantir dans le temps la sécurité et le fonctionnement, et à conserver l'efficacité de l'installation selon les paramètres prescrits.

Système cheminée : Cheminée installée en utilisant une combinaison de composants compatibles, fabriqués ou spécifiés par un seul fabricant dont la responsabilité du produit concerne toute la cheminée.

Système d'évacuation des fumées : Installation pour l'évacuation des fumées indépendante de l'appareil, constituée d'un canal de fumée, d'une cheminée, d'une montée et d'un éventuel pot de cheminée.

Zone de rayonnement : Zone immédiatement adjacente au foyer, où se diffuse la chaleur rayonnante provoquée par la combustion.

Zone de reflux : Zone de l'extrados du toit où ont lieu des surpressions ou dépressions pouvant influencer la bonne évacuation des produits de la combustion.

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT DES OPÉRATIONS

L'exécution dans les règles de l'art et le fonctionnement correct de l'installation comprennent une série d'opérations :

1. Activités préalables :

- vérification de l'adaptation de la pièce d'installation,
- vérification de l'adaptation du système d'évacuation des fumées,
- vérification de l'adaptation des prises d'air extérieur ;

2. Installation :

- réalisation de la ventilation et raccordement aux prises d'air extérieur,
- réalisation et raccordement au système d'évacuation des fumées,
- montage et pose,
- éventuels branchements électriques et hydrauliques,
- pose de l'isolation,
- essai d'allumage et de fonctionnement,
- pose de finitions et revêtements ;

3. Remise de la documentation complémentaire ;

4. Contrôle et maintenance.

D'autres mesures peuvent être demandées selon les besoins spécifiques des Autorités compétentes.

ACTIVITÉS PRÉALABLES

GÉNÉRALITÉS

Avant de procéder à toute opération de montage ou pose, il faut effectuer la vérification de compatibilité de l'installation, des éventuelles limites disposées par des règlementations administratives locales, des prescriptions particulières ou conventionnelles, dérivant d'un règlement de copropriété, domestique ou de lois ou actes administratifs.

Il faut notamment vérifier l'adaptation :

- des pièces d'installation ; la présence, dans les pièces d'installation et dans les pièces adjacentes et communicantes, d'appareils déjà installés, même alimentés avec des combustibles différents, en faisant particulièrement attention aux installations non admises.

- du système d'évacuation des fumées
- des prises d'air externes

ADAPTATION DU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

L'installation doit être précédée d'une vérification de compatibilité entre l'appareil et le système d'évacuation des fumées, en vérifiant les éléments suivants :

- existence de la documentation de l'installation ;
- existence et contenu de la plaquette de la cheminée ;
- adaptation de la section interne de la cheminée ;
- absence d'obstructions le long de toute la cheminée ;
- hauteur et développement surtout vertical de la cheminée ;
- existence et adaptation du pot de cheminée ;
- distance de la paroi externe de la cheminée et du canal de fumée par rapport aux matériaux
- combustibles ;
- type et matériau de la cheminée ;
- absence d'autres raccordements à la cheminée.

INSTALLATION

INSTALLATIONS NON ADMISES

L'installation dans les pièces avec danger d'incendie est interdite. Il est également interdit d'effectuer l'installation à l'intérieur de pièces à usage d'habitation (sauf pour les appareils à fonctionnement étanche) :

- dans lesquelles se trouvent des appareils à combustible liquide à fonctionnement continu ou discontinu, qui prélèvent l'air comburant dans la pièce où ils sont installés, ou bien

- dans lesquelles se trouvent des appareils à gaz de type B destiné au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire, et dans les pièces adjacentes et communicantes, ou bien

- dans lesquelles la dépression mesurée entre milieu extérieur et milieu intérieur serait supérieure à 4 Pa

Installations dans les salles de bain, chambres à coucher et studios

Dans les salles de bain, les chambres à coucher et les studios, seule l'installation étanche est permise, ou bien l'installation d'appareil à foyer fermé, avec prélèvement canalisé de l'air comburant par l'extérieur.

Conditions de la pièce d'installation

Les plans d'appui et/ou les points de soutien doivent avoir une capacité portante pouvant supporter le poids global de l'appareil, des accessoires et des revêtements de l'appareil.
Les murs adjacents latéraux et arrière, ainsi que le plan d'appui au sol, doivent être réalisés en matériau non combustible, selon le tableau

RÉFÉRENCES	OBJETS INFLAMMABLES	OBJETS NON INFLAMMABLES
A	200 mm	100 mm
B	1500 mm	750 mm
C	200 mm	100 mm

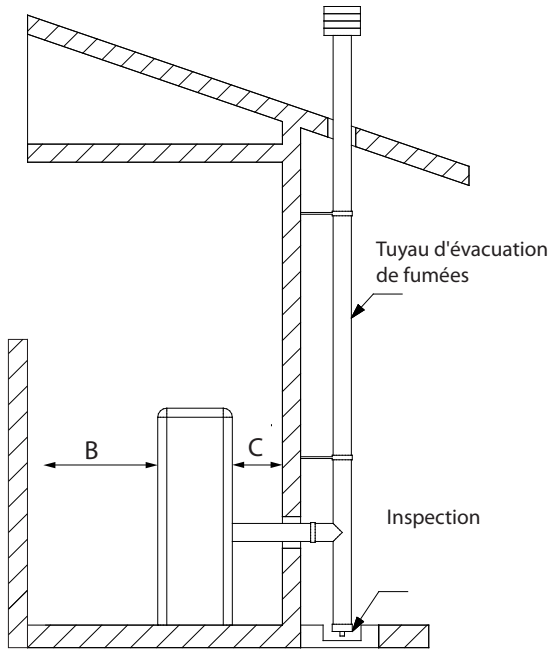

figure 1

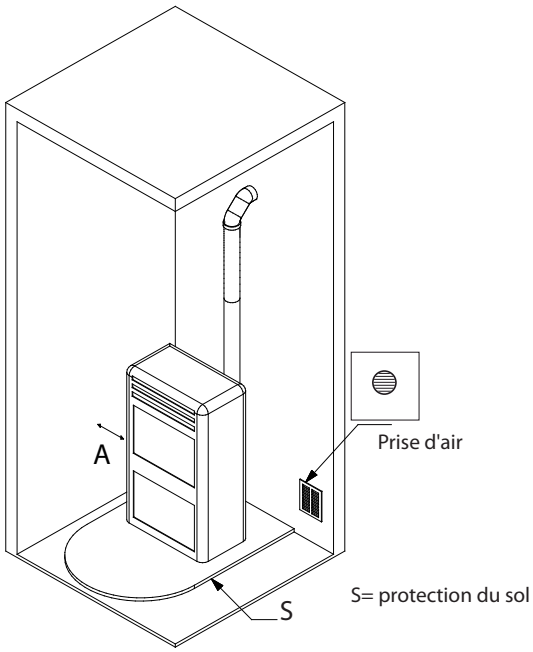

figure 2

Dans tous les cas, la température des matériaux combustibles adjacents ne doit pas atteindre une température supérieure ou égale à la température ambiante augmentée de 65 °C.

Le volume minimum de la pièce où l'appareil est installé doit être supérieur à 15 m^3.

VENTILATION ET AÉRATION DES PIÈCES D'INSTALLATION

La ventilation est suffisante quand la pièce est équipée de prises d'air selon le tableau :

Prise d'air
Voir figure 2

Catégories d'appareils	Norme de référence	Pourcentage de la section nette d'ouverture par rapport à la section de sortie des fumées de l'appareil	Valeur minimale nette d'ouverture du conduit de ventilation
Poêles à pellet	UNI EN 14785	-	80 cm^2
Chaudières	UNI EN 303-5	50%	100 cm^2

Dans tous les cas, la ventilation est suffisante quand la différence de pression entre milieu extérieur et milieu intérieur est inférieure ou égale à 4 Pa.

En présence d'appareils à gaz de type B à fonctionnement intermittent, non destinés au chauffage, il faut effectuer une ouverture d'aération et/ou ventilation. Les prises d'air doivent répondre aux exigences suivantes :

- être protégées par des grilles, grillages métalliques, etc., sans en réduire la section utile nette ;
- être réalisées de façon à rendre possibles les opérations de maintenance ;

L'afflux de l'air peut être obtenu aussi d'une pièce adjacente à celle de l'installation (aération et ventilation indirecte), pourvu que le flux puisse advenir librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur.
La pièce adjacente ne peut pas être utilisée comme garage, stock de matériau combustible ou autres activités comportant un danger d'incendie, salle de bain, chambre à coucher ou pièce commune de l'immeuble.

SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

CONDITIONS GÉNÉRALES

Chaque appareil doit être raccordé à un système d'évacuation des fumées adéquat, et garantir une dispersion adéquate dans l'atmosphère des produits de la combustion. L'évacuation des produits de la combustion doit avoir lieu par le toit. L'évacuation directe par le mur vers des espaces fermés, même à ciel ouvert, est interdite.
Il n'est notamment pas permis d'utiliser des tuyaux métalliques souples extensibles.
La cheminée doit recevoir l'évacuation uniquement du canal de fumée raccordé à l'appareil. Les éléments suivants ne sont donc pas admis : conduits de cheminée collectifs ; passage, dans la cheminée ou dans le canal de fumée, des évacuations de hottes au-dessus des appareils de cuisson en tout genre ; évacuations provenant d'autres générateurs.
Le canal de fumée et la cheminée doivent être raccordés avec une solution de continuité, de façon à éviter que la cheminée ne s'appuie sur l'appareil.
Il est interdit de faire passer à l'intérieur des systèmes d'évacuation des fumées, même surdimensionnés, d'autres canaux d'adduction d'air et des tuyaux d'installations industrielles.

Les composants du système d'évacuation des fumées doivent être choisis selon la typologie
d'appareil à installer, selon :

- en cas de cheminées métalliques : UNI/ TS 11278, en faisant particulièrement attention aux indications de la désignation ;
- en cas de cheminées, non métalliques : UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, UNI EN 1806 ; , en tenant compte de :

- classe de température ;
- classe de pression (étanchéité aux fumées) au moins égale à l'étanchéité nécessaire pour l'appareil ;
- résistance à l'humidité (étanchéité à la condensation) ;
- classe ou niveau de corrosion et caractéristiques du matériau constituant la paroi interne en contact avec les fumées.
- classe de résistance au feu provenant de la suie ;
- distance maximale par rapport aux matériaux combustibles

L'installateur du système d'évacuation des fumées, une fois qu'il a terminé l'installation et effectué les contrôles et vérifications, doit fixer de façon visible, près de la cheminée, la plaquette de la cheminée fournie par le fabricant avec le produit. Elle doit être complétée par les informations suivantes :

- diamètre nominal ;
- distance par rapport aux matériaux combustibles, indiquée en millimètres, suivie du symbole de la flèche et de la flamme ;
- données de l'installateur et date d'installation.

À chaque fois qu'il faut traverser des matériaux combustibles, il faut respecter les indications suivantes :

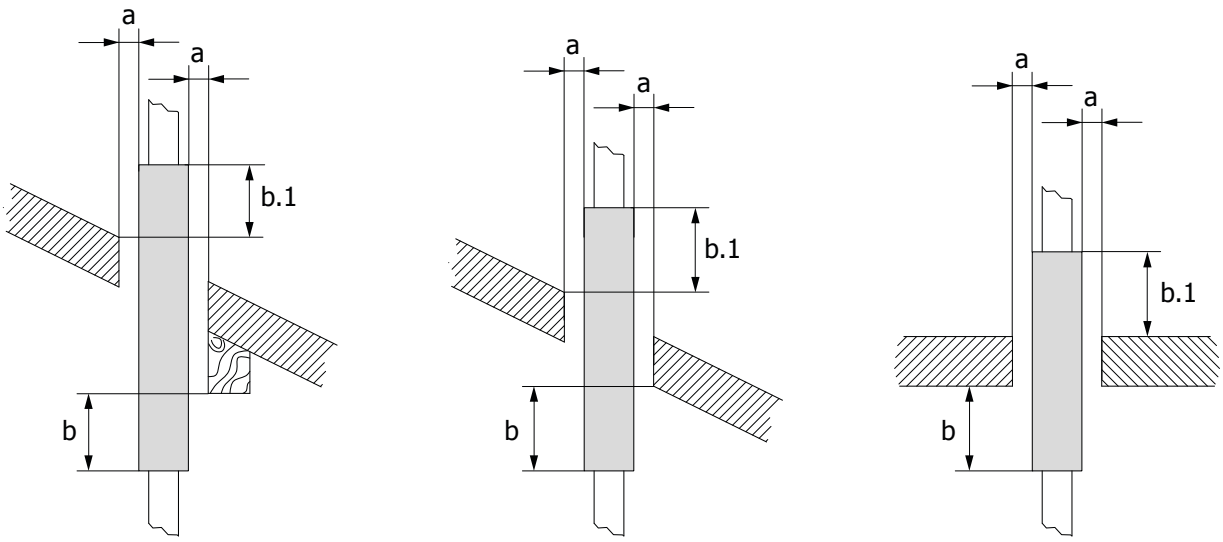

SYMBOLE	DESCRIPTION	COTE[MM]
b	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles à partir de l'intrados du plancher/sol/paroi	500
b.1	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles à partir de l'intrados du plancher/sol	500
a	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles définie par le fabricant	G(xxx)
La couleur blanche définit les conduits à une paroi. La couleur grise définit les systèmes cheminée en double paroi étanche.		
Il est possible d'éliminer la cote A uniquement en cas d'utilisation d'un écran opportun (par exemple : rosace) de protection contre la chaleur pour l'intrados du plancher/sol		

CANAUX DE FUMÉE

Conditions générales

Les canaux de fumée doivent être installée dans le respect des prescriptions générales suivantes :

- être étanches s'ils passent à l'intérieur des pièces à ne pas chauffer ou externes au bâtiment ;
- ils ne doivent pas traverser de pièces dans lesquelles l'installation d'appareils à combustion est interdite, ni de pièces compartimentées au feu ou comportant un danger d'incendie, ni de pièces et/ou espaces impossibles à inspecter ;
- être installés de façon à permettre les dilatations thermiques normales ;
- être fixés à l'embouchure de la cheminée sans dépasser à l'intérieur ;
- l'utilisation de tuyaux métalliques souples n'est pas admis pour le raccordement de l'appareil à la cheminée ;

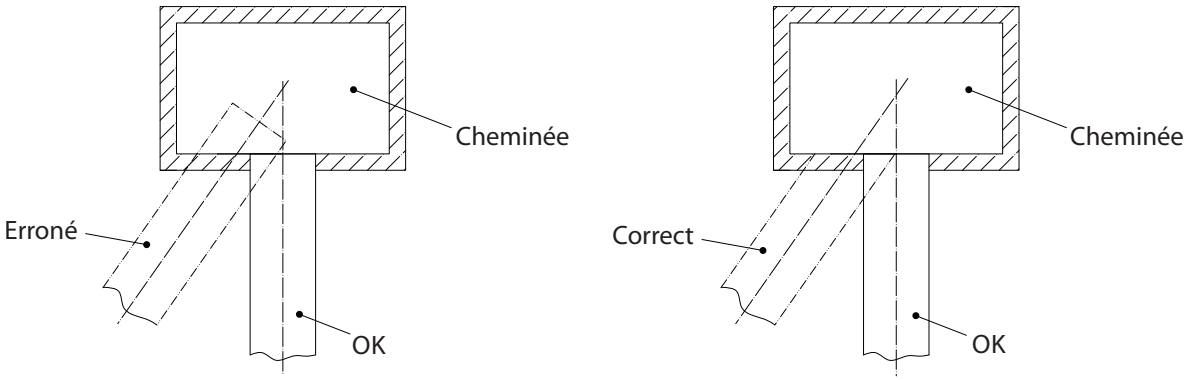

- les tronçons en contre-pente ne sont pas admis ;
- les canaux de fumée doivent avoir, sur toute leur longueur, un diamètre non inférieur à celui du raccord du conduit d'évacuation de l'appareil ; d'éventuels changements de section ne sont admis qu'au niveau de l'embouchure de la cheminée ;
- être installés de façon à limiter la formation de condensation et en éviter la sortie par les jonctions ;
- ils doivent être placés à une distance par rapport aux matériaux combustibles non inférieure à celle indiquée dans la désignation du produit ;
- le canal de fumée/conduit doit permettre la récupération de la suie, et doit pouvoir être ramoné et inspecté après le démontage ou à travers des ouvertures d'inspection, quand il n'est pas accessible par l'intérieur de l'appareil.

PRESCRIPTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES APPAREILS ÉQUIPÉS D'ÉLECTRO-VENTILATEURS POUR L'EXPULSION DES FUMÉES

Pour les appareils générateurs de chaleur munis d'électro-ventilateur pour l'expulsion des fumées, on devra respecter les conditions suivantes :

- Les sections horizontales devront avoir une pente minimum de 3% vers le haut
- La longueur de la section horizontale doit être minimale et de toute façon non supérieure à 3 mètres
- Le nombre de changements de direction, y compris celui pour l'emploi d'élément en "T", ne doit pas être supérieur à 4 .

EXEMPLES DE RACCORDEMENT CORRECT À LA CHEMINÉE

Installation avec conduit de cheminée interne

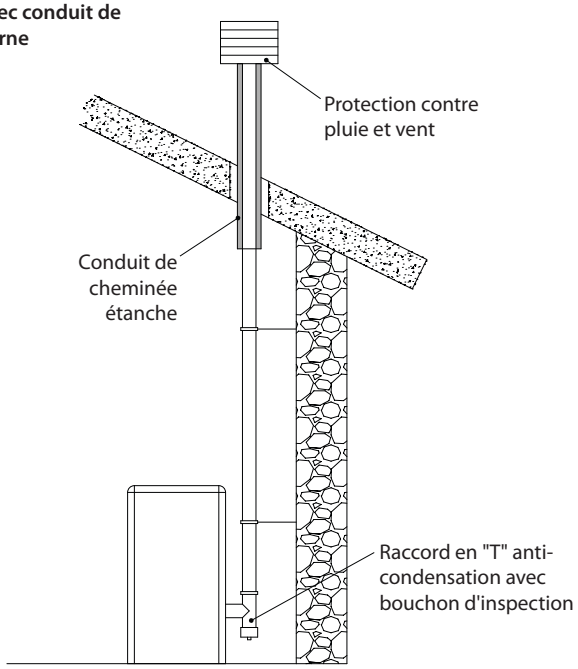

Installation avec conduit de cheminée interne - externe

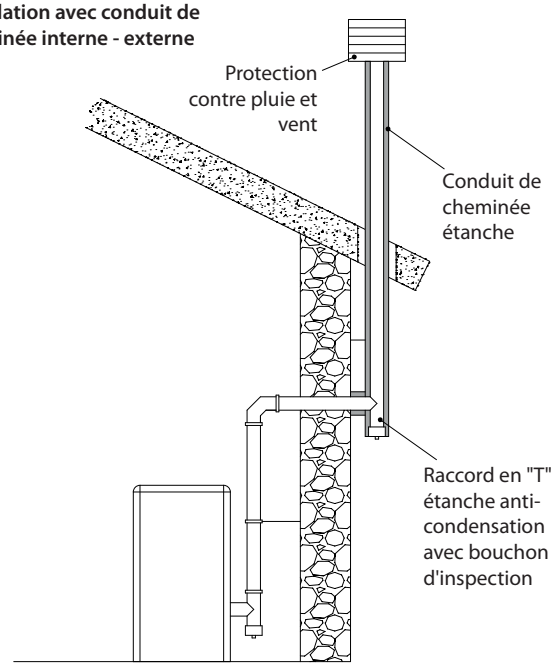
Protection contre pluie et vent
Conduit de cheminée étanche
Raccord en "T" étanche anti-condensation avec bouchon d'inspection

IL EST DÉCONSEILLÉ D'INSTALLER COMME PREMIÈRE PARTIE INITIALE UN COUDE À 90°, CAR LA CENDRE BOUCHERAIT VITE LE PASSAGE DES FUMÉES, CAUSANT AINSI DES PROBLÈMES AU TIRAGE DU POÊLE. VOIR FIGURE CI-DESSOUS :

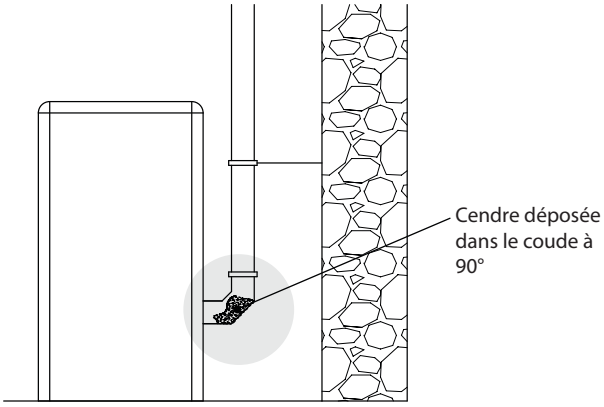

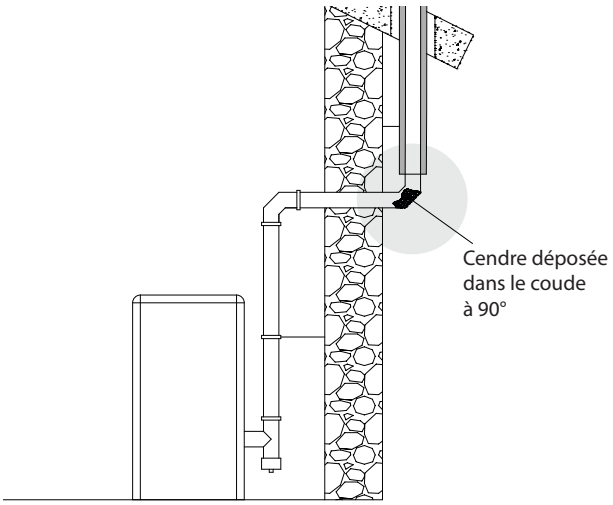

EXEMPLES DE RACCORDEMENT CORRECT À LA CHEMINÉE

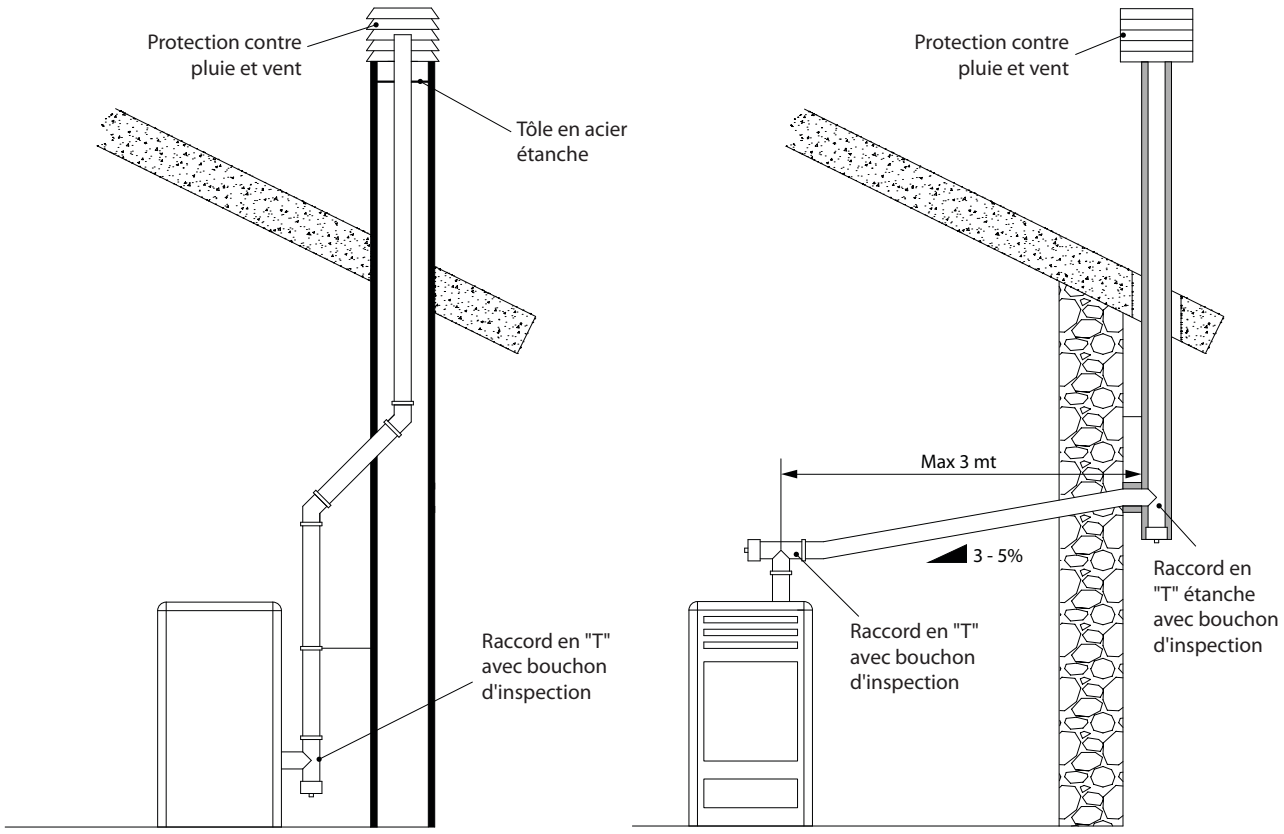
Protection contre pluie et vent
Tôle en acier étanche
Raccord en "T" avec bouchon d'inspection
Protection contre pluie et vent
Max 3 mt
3 - 5%
Raccord en "T" avec bouchon d'inspection
Raccord en "T" étanche avec bouchon d'inspection

Il est obligatoire d'utiliser des tuyauteries étanches.

Cheminée

Les cheminées pour l'évacuation dans l'atmosphère des produits de la combustion doivent, en plus des conditions générales :

- fonctionner en pression négative (le fonctionnement en pression positive n'est pas admis) ;
- avoir une section interne de forme circulaire de préférence ; les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis avec rayon non inférieur à 20 mm (des sections équivalentes du point de vue hydraulique peuvent être utilisées si le rapport entre le côté le plus petit et le côté le plus grand du rectangle qui circonscrit la section n'est pas supérieur à 1, 5) ;
- être utilisées exclusivement pour l'évacuation des fumées ;
- avoir une structure surtout verticale, et être privées de tout étranglement sur toute leur longueur ;
- avoir pas plus de deux changements de direction, avec un angle d'inclinaison non supérieur à 45° ;
- être équipées, en cas de fonctionnement humide, d'un dispositif pour le drainage des reflux (condensation, eau de pluie) ;

Système tubé

Un système tubé peut être réalisé avec un ou plusieurs conduit(s) pour tuyauterie fonctionnant uniquement avec pression négative par rapport au milieu.

Le tuyau flexible conforme à la norme UNI EN 1856-2, ayant des caractéristiques T400-G, répond aux exigences.

Pots de cheminée

Les pots de cheminée doivent répondre aux exigences suivantes :

- avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle de la cheminée/système tubé sur lequel il est inséré ;
- être conformés de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée/système tubé de la pluie et de la neige ;
- être construits de façon à garantir l'évacuation des produits de la combustion, même en cas de vents provenant de n'importe quelle direction et avec n'importe quelle inclinaison ;
- ils doivent être privés de moyens auxiliaires mécaniques d'aspiration.

Cote d'embouchure des produits de la combustion

La cote d'embouchure est déterminée en mesurant la hauteur minimale se trouvant entre le manteau de couverture et le point inférieur de la section de sortie des fumées dans l'atmosphère. Cette cote doit être en-dehors de la zone de reflux et à une distance adaptée par rapport aux obstacles empêchant ou rendant difficile l'évacuation des produits de la combustion ou par rapport aux ouvertures ou zones accessibles.

Zone de reflux

La cote d'embouchure doit se trouver en-dehors de la zone de reflux, calculée selon les indications ci-dessous.
À proximité de la ligne de faîte, on considère la plus petite des deux.

Zone de respect pour cote d'embouchure

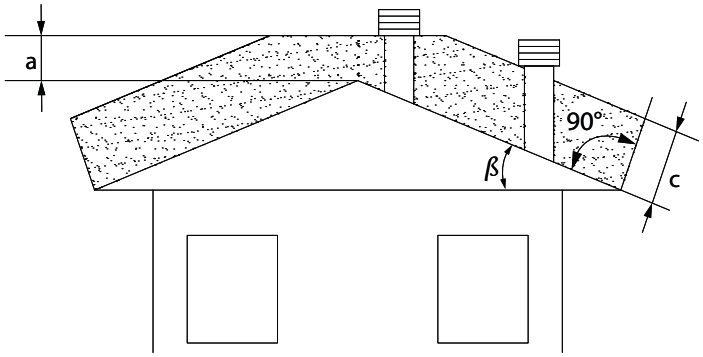

Zone de respect pour la cote d'embouchure au-dessus du toit en pente (β >10°)

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION	ZONE À RESPECTER (MM)
c	Distance mesurée à 90° par rapport à la surface du toit	1300
a	Hauteur au-dessus du faîte du toit	500

L'embouchure d'une cheminée/système tubé ne doit pas être à proximité d'obstacles pouvant créer des zones de turbulence et/ou faire obstacle à la bonne évacuation des produits de la combustion et des opérations de maintenance à effectuer sur le toit. Vérifier la présence d'autres pots de cheminée ou de fenêtres de toit et lucarnes.

CONDITIONS DES PRODUITS POUR LE SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Classe de température

En cas d'appareil à pellets, les classes de température inférieures à T200 ne sont pas admises.

Classe de résistance au feu provenant de la suie

Pour un système d'évacuation des fumées asservi à des appareils alimentés, avec combustibles solides, la résistance au feu provenant de la suie est nécessaire. La désignation doit donc être indiquée par la lettre G suivie de la distance par rapport aux matériaux combustibles, exprimée en millimètres (XX) (selon la norme UNI EN 1443).

En cas d'appareils à pellets, les systèmes d'évacuation des fumées doivent être étanches. Si on utilise des éléments à double désignation (E et O, avec ou sans élastomère d'étanchéité), pour le raccordement de l'appareil à la cheminée, il faudra respecter la distance minimale XX, exprimée en millimètres, indiquée par la désignation G. En cas d'incendie provenant de la suie, il faut restaurer les conditions initiales (remplacement des joints et éléments endommagés et nettoyage de ceux qui restent).

Essais d'allumage

Le fonctionnement de l'appareil doit être vérifié par un essai d'allumage, c'est-à-dire :

- pour les appareils à alimentation mécanique, il faut terminer la phase d'allumage, en vérifier le bon fonctionnement au moins pour les 15 minutes suivantes, ainsi que l'extinction ;

Pour les appareils insérés dans une installation de chauffage à eau chaude (thermo-cheminées, thermo-chaudières), le test doit s'étendre également à tout le circuit hydraulique.

Revêtements et finitions

Les revêtements et les finitions doivent être appliqués seulement après avoir vérifié le bon fonctionnement de l'appareil selon les modalités indiquées

DOCUMENTATION TECHNIQUE DE L'INSTALLATION

Une fois l'installation terminée, l'installateur doit remettre au propriétaire ou à la personne qui le représente, aux termes de la loi en vigueur, la déclaration de conformité de l'installation, accompagnée de :

1) livret d'utilisation et de maintenance de l'appareil et des composants de l'installation (comme par exemple canaux de fumées, cheminée, etc.) ;
2) copie photostatique ou photographique de la plaquette de la cheminée ;
3) livret d'installation (si prévu).

L'installateur doit se faire donner un reçu de la documentation remise, et la conserver avec une copie de la documentation technique concernant l'installation effectuée.

Installation effectuée par différentes personnes

Si les phases de l'installation sont réalisées par différentes personnes, chacune d'entre elles doit documenter la partie de travail effectuée, au bénéfice du client et du préposé à la phase suivante.

CONTRÔLE ET MAINTENANCE

Régularité des opérations
La maintenance de l'installation de chauffage et de l'appareil doit être effectuée régulièrement, selon le tableau suivant :

TYPOLOGIE D'APPAREIL INSTALLÉ	<15kW	(15- 35) kW
Appareil à pellet	1 an	1 an
Appareils à eau (thermo-cheminées, thermo-chaudières, cuisinières-chaudières)	1 an	1 an
Chaudières	1 an	1 an
Système d'évacuation des fumées	4 t de combustible utilisé	4 t de combustible utilisé

Pour plus de détails, consulter le chapitre "nettoyage et maintenance".

Rapport de contrôle et maintenance

À la fin des opérations de contrôle et/ou maintenance, il faut rédiger un rapport à remettre au propriétaire - ou son représentant - confirmant par écrit la réception. Le rapport doit indiquer les situations rencontrées, les interventions effectuées, les éventuels composants remplacés ou installés et les éventuelles observations, recommandations et prescriptions.
Le rapport doit être conservé avec la documentation pertinente.

Dans le rapport de contrôle et maintenance, il faut mentionner :
- anomalies rencontrées et impossibles à éliminer, comportant des risques pour la sécurité de l'utilisateur ou des risques de grave dommage pour le produit ;
- composants manipulés.

En cas d'anomalies mentionnées ci-dessus, le propriétaire - ou son représentant - doit être averti par écrit, dans le rapport de maintenance, de ne pas utiliser l'installation jusqu'au rétablissement complet des conditions de sécurité.

Dans le rapport de contrôle et maintenance, il faut indiquer les données significatives du technicien ou de l'entreprise ayant effectué les opérations de contrôle et/ou maintenance, avec ses coordonnées, la date de l'intervention et la signature de l'opérateur.

PELLET ET CHARGEMENT

Les pellets sont fabriqués en soumettant à une pression très élevée la sciure, c'est-à-dire les déchets de bois pur (sans vernis), produits par les scieries, les menuiseries et autres activités liées à l'usinage et à la transformation du bois.
Ce type de combustible est absolument écologique puisqu'il n'utilise aucune colle pour le compacter. En effet, la compacité des pellets dans le temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois : la lignine.
En plus d'être un combustible écologique, puisqu'il exploite au maximum les résidus du bois, le pellet présente aussi des avantages techniques.
Alors que le bois possède un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg. (avec 15% d'humidité, donc après 18 mois environ de séchage), celui du pellet est de 5 kW/kg.
La densité du pellet est de 650 kg/m^3 et le contenu en eau représente 8% de son poids. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorique suffisant.

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes :

- **EN PLUS - UNI EN 16961 - 2 classe A1 ou A2**
- **Ö-NORM M 7135**
- **DIN PLUS 51731**

Extraflame conseille de toujours utiliser des pellets d'un diamètre de 6 mm pour ses produits.

STOCKAGE DU PELLET

Afin de garantir une combustion sans problèmes, il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sans humidité.

Ouvrir le couvercle du réservoir et charger le pellet à l'aide d'une pelle.

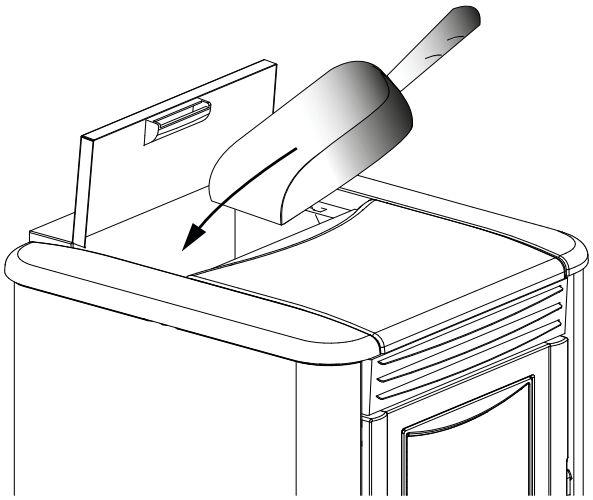

L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POÊLE ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

PANNEAU DE COMMANDES

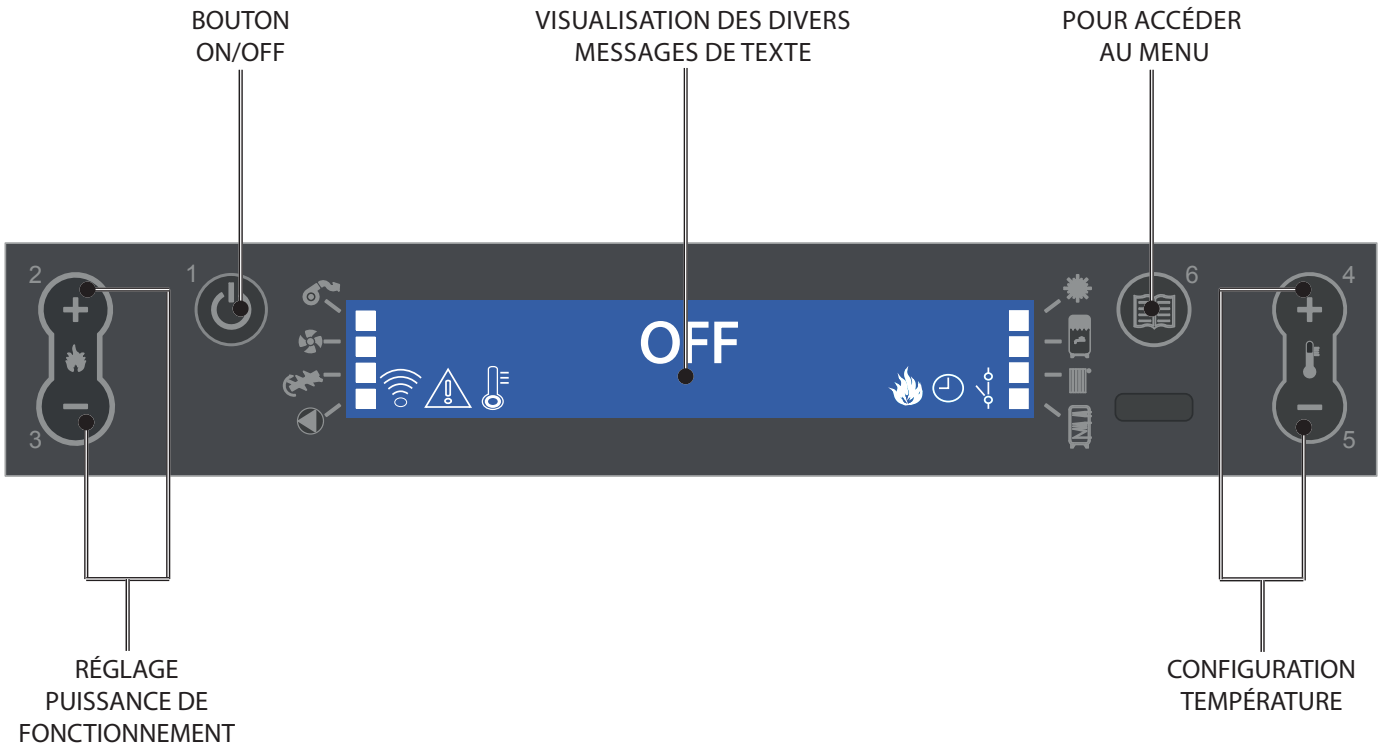

LÉGENDE DES ICÔNES DU DISPLAY

	Indique la réception du signal radio Allumée = communication radio en cours Éteinte = absence de communication radio Clignotante = port série exclu		Indique la modulation du poêle Allumée = la poêle fonctionne à la puissance configurée Clignotante = la puissance à laquelle le poêle fonctionne est différente de la puissance configurée, le poêle est en cours de modulation (pour diverses raisons)
	Indique la présence d'une alarme. Allumée: indique la présence d'une alarme Éteinte: indique l'absence d'alarmes Clignotante: indique la désactivation du capteur de dépression.		Indique la fonction programmation hebdomadaire Voyant allumé = programmation hebdomadaire activé Voyant éteint = programmation hebdomadaire désactivé
	Indique l'état de la température de l'eau Éteinte= la T° lue par la sonde est supérieure au set de température configuré Allumée = la T° lue par la sonde est inférieure au set de température configuré		Indique le contact du thermostat externe supplémentaire Allumée contact fermé: le contact du thermostat supplémentaire extérieur est fermé. Allumée contact ouvert: le contact du thermostat supplémentaire extérieur est ouvert. Clignotante avec contact fermé: le contact du thermostat externe complémentaire est fermé et la fonction STBY est activée Clignotante avec contact ouvert: le contact du thermostat externe complémentaire est ouvert et la fonction STBY est activée
	Indique le fonctionnement du moteur fumées. Éteinte = moteur fumées désactivé Allumée = moteur fumées activé Clignotante = panne (contacter le service d'assistance technique)		-
	Indique le fonctionnement du ventilateur tangentiel (si présent) Éteinte = non en fonction Allumée = en fonction Clignotant = moteur au minimum		-
	Indique le fonctionnement du moteur de chargement du pellet Éteinte = moteur de chargement du pellet désactivé Allumée = moteur de chargement du pellet activé		-
	Indique le fonctionnement du circulateur Éteinte = circulateur désactivé Allumée = circulateur activé Clignotante = la sécurité est activée (température H2O > 85°C)		-

MENU GÉNÉRAL

1 RETOURNER EN ARRIÈRE - SORTIR

2 3 DÉFILEMENT DES PARAMÈTRES: SUIVANT (2) ; PRÉCÉDENT (3)

4 5 MODIFICATION DES DONNÉES DE CONFIGURATION: AUGMENTATION (4); DIMINUTION (5)

6 CONFIRMER - ACCÈS AU MENU

- SET HORLOGE
  - JOUR
  - HEURES
  - MINUTES
  - DATE
  - MOIS
  - ANNÉE
- SET CHRONO
  - HABILIT. CHRONO
  - START PRG1
  - STOP PRG1
  - LUNDI PRG1... ON-OFF
  - ...DIMANCHE PRG1 ON-OFF
  - SET PRG1 75°C
  - RÉPÉTER LES MÊMES PASSAGES POUR LES 3 AUTRES TRANCHES HORAIRES
- LANGUE
  - IT,EN,FR,DE,ES
  - CONFIRMATION AVEC LA TOUCHE 6
- UTILISATEUR
  - SET THERMOSTAT OFF - 06/40°C
  - HABILIT. VENT. ON/OFF
  - DISPLAY
  - PELLET IN %
  - VENTIL-1 +/ - 10%
  - STAND-BY ON-OFF
  - CLAVIER BLOQUÉ ON-OFF
  - RESET - EFFACER ON-OFF
  - RÉGLAGES TECHNICIEN (RÉSERVÉ AU TECHNICIEN AGRÉÉ)

INSTRUCTIONS DE BASE

Au cours des premiers allumages du poêle, il faut faire attention aux conseils suivants:

- Il est possible que de légères odeurs se produisent suite au séchage des vernis et des silicones utilisés. Éviter toute permanence prolongée dans le local.
- Ne pas toucher les superficies car elles pourraient encore être instables.
- Bien aérer le local plusieurs fois.
- Le durcissement des surfaces s'achève après quelques chauffages.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.

Avant d'allumer le poêle, il faut vérifier les points suivants:

- L'installation hydraulique doit être terminée. Respecter les indications des règlementations et du manuel.
- Le réservoir doit être rempli de pellets
- La chambre de combustion doit être propre
- Le brasier doit être complètement libre et propre
- Vérifier la fermeture hermétique de la porte feu et du tiroir des cendres
- Vérifier que le câble d'alimentation soit correctement connecté
- L'interrupteur bipolaire sur la partie arrière droite doit être en position 1.

IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS SÉPARATEUR ET/ OU PLAQUE FOYERE (VOIR FIGURE CI-CONTRE).
SON RETRAIT NUIT À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT ET ENTRAÎNE LA PERTE DE VALIDITÉ IMMÉDIATE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE.
EN CAS D'USURE OU DE DÉTÉRIORATION, DEMANDER LE REMPLACEMENT DE LA PIÈCE AU SERVICE D'ASSISTANCE (REMPLACEMENT NON COUVERT PAR LA GARANTIE DU PRODUIT CAR IL S'AGIT D'UN ÉLÉMENT SUJET À L'USURE).

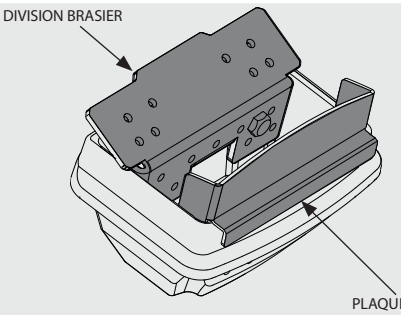

LA TÉLÉCOMMANDE

A l'aide de la télécommande, il est possible de régler tout ce qui est normalement possible de réaliser avec le display Lcd.
Le tableau ci-dessous détaille les diverses fonctions :

1	**ON / OFF**	Appuyer sur la touche pendant trois secondes pour allumer ou éteindre le poêle
2	**AUGMENTATION DE LA PUISSANCE**	Appuyer sur cette touche pour augmenter la puissance de fonctionnement
3	**DIMINUTION DE PUISSANCE**	Appuyer sur cette touche pour diminuer la puissance de fonctionnement
4	**AUGMENTATION T°**	Cette touche permet d'augmenter le set de température
5	**DIMINUTION T°**	Cette touche permet de diminuer le set de température
6	**HABILIT. / DÉSHABILIT. CHRONO**	Appuyer une fois sur cette touche pour habiliter ou déshabiliter le chrono
7	**HABILITATION ARRÊT RETARDÉ**	Cette touche permet de programmer un retard à l'arrêt Par exemple, en programmant l'arrêt dans une heure, le poêle s'éteindra automatiquement après écoulement du temps configuré, en affichant chaque minute le compte à rebours avant l'arrêt retardé automatique.
8	**MENU**	Cette touche permet d'entrer dans le menu utilisateur et technicien (le menu technicien est réservé au service d'assistance technique)
9	**AUGMENTATION**	Cette touche permet d'augmenter le set de température
10	**TOUCHE ESC**	Cette touche permet de sortir de toute programmation ou affichage et de retourner au menu initial sans enregistrer les données
11	**RETOURNER**	Cette touche permet de retourner à l'affichage des différents menus
12	**TOUCHE CONFIRMATION**	Cette touche permet de confirmer les réglages effectués lors de la programmation du menu utilisateur
13	**AVANCER**	Cette touche permet de continuer à parcourir les différents menus
14	**HABILITATION FONCTION F1**	Touche prédisposée pour de futures applications
15	**DIMINUTION**	Cette touche sert à diminuer la valeur à configurer
16	**ETAT POÊLE**	Appuyer sur cette touche pour afficher le menu général de l'état du poêle

Remarque: les nombres représentés sur la télécommande sont à but illustratif et ne sont pas présents sur la télécommande fournie avec le produit.

TYPOLOGIE ET REMPLACEMENT DES BATTERIES

Les batteries sont logées dans la partie inférieure de la télécommande.
Pour les remplacer, il faut extraire le porte-batteries (comme indiqué sur la figure à l'arrière de la télécommande), enlever ou insérer la pile en suivant les symboles inscrits sur la télécommande et sur la batterie.

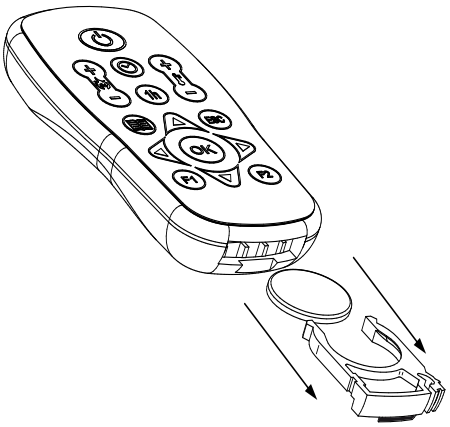

Pour le fonctionnement, il faut n° 1 Batterie-tampon au lithium CR2025 à 3V

Les piles usagées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement, elles doivent donc être éliminées séparément dans des conteneurs prévus à cet effet.

Si la télécommande est éteinte par absence de batteries, il est possible de commander le poêle par le panneau de commandes placé dans la partie supérieure du poêle.
Pendant l'opération de remplacement, prêter attention à la polarité, en suivant les symboles imprimés sur le compartiment interne de la télécommande.

CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Une fois branché le câble d'alimentation dans la partie arrière du poêle, mettre l'interrupteur, toujours placé à l'arrière, dans la position (I).
L'interrupteur placé à l'arrière du poêle sert à donner la tension à la carte du poêle.
Le poêle reste éteint et sur le panneau on peut voir une première page-écran
avec la mention OFF.

RÉGLAGE DE L'HEURE, JOUR, MOIS ET ANNÉE

Le set horloge permet de régler l'heure et la date

PROCÉDURE COMMANDES

- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Confirmer avec la touche 6.
- Utiliser les touches 4 et 5 pour l'attribution du jour.
- Continuer en appuyant sur la touche 2.
- Utiliser la même procédure - 4 ou 5 pour configurer et touche 2 pour avancer, pour le réglage de l'heure, des minutes, date, mois et année.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et sortir du menu.

SET HORLOGE	
JOUR	LUN, MAR, MER, ... DIM
HEURES	0...23
MINUTES	00...59
DATE	1...31
MOIS	1...12
ANNÉE	00...99

RÉGLAGE DE LA LANGUE

Il est possible de sélectionner la langue préférée pour l'affichage des divers messages.

PROCÉDURE COMMANDES

- Appuyer sur la touche 6, et la mention **SET HORLOGE** apparaîtra.
- Appuyer sur la touche 2 deux fois jusqu'à l'apparition de **SET LANGUE.**
- Confirmer avec la touche 6.
- Sélectionner la langue à l'aide de la touche 4 o 5.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

SET LANGUE	
LANGUE	ITALIEN
	ANGLAIS
	ALLEMAND
	FRANÇAIS
	ESPAGNOL

N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE !
AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLET CONTRE LE POÊLE BOUILLANT !
EN CAS D'ALLUMAGES MANQUÉS RÉPÉTÉS, CONTACTER UN TECHNICIEN AUTORISÉ.

ALLUMAGE RATÉ

LE PREMIER ALLUMAGE POURRAIT NE PAS FONCTIONNER, VU QUE LA VIS SANS FIN EST VIDE ET N'ARRIVE PAS TOUJOURS À CHARGER À TEMPS LE BRASIER DE LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE DE PELLETS POUR LE DÉMARRAGE RÉGULIER DE LA FLAMME. SI LE PROBLÈME NE SE PRODUIT QU'APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, VÉRIFIER QUE LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ORDINAIRES, REPRISES SUR LE MANUEL DU POÊLE, AIENT ÉTÉ EFFECTUÉES CORRECTEMENT

CLEAN CHECK UP 1 - 2

EN CAS D'ALARME "AL NO FLUX - AL CLEAN CHECK UP", IL EST NÉCESSAIRE DE S'ASSURER QUE LE FOND DU BRASIER SOIT DÉBARRASSÉ DE RÉSIDUS OU D'INCRUSTATIONS. LES TROUS PRÉSENTS SUR LE FOND DOIVENT ÊTRE COMPLÈTEMENT LIBRES, POUR GARANTIR UNE COMBUSTION CORRECTE. IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA FONCTION "RÉGLAGE CHARGEMENT PELLET" POUR ADAPTER LA COMBUSTION SELON LES EXIGENCES DÉCRITES. SI LE SIGNAL D'ALARME PERSISTE, ET SI LES CONDITIONS LISTÉES CI-DESSUS ONT EU LIEU, CONTACTER LE CENTRE ASSISTANCE AUTORISÉ.

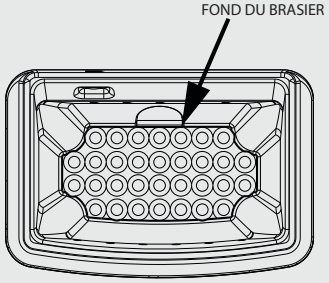

FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE

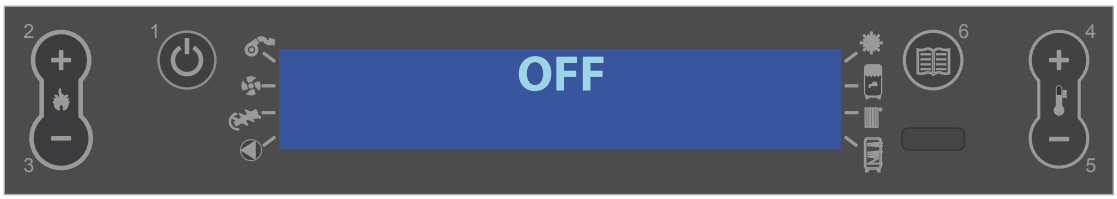

ALLUMAGE
Après la vérification des points susmentionnés, appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes pour allumer le poêle.
Pour la phase d'allumage, 15 minutes sont à disposition, après l'allumage et lorsque la température de contrôle a été atteinte, le poêle interrompt la phase d'allumage et passe en DÉMARRAGE.

DÉMARRAGE
Dans la phase de démarrage, le poêle stabilise la combustion, augmentant progressivement la combustion, pour ensuite démarrer la ventilation, et passer en TRAVAIL.

TRAVAIL
Durant la phase de travail, le poêle se mettra au set puissance configuré, voir élément suivant.

RÉGLAGE SET PUISSANCE
Configurer la puissance de fonctionnement de 1 à 5 (à configurer à l'aide des touches 2 - 3).
Puissance 1 = niveau minimum - Puissance 5 = niveau maximum.

RÉGLAGE SET TEMPÉRATURE H2O
Configurer la température de chaudière à 65 - 80°C (à configurer à l'aide des touches 4 - 5).

FONCTIONNEMENT DU CIRCULATEUR
Le circulateur active la circulation de l'eau quand la température de l'eau dans le poêle atteint environ 60°C. Puisque le circulateur est toujours en fonctionnement au-dessus de 60°, nous conseillons une zone de chauffage toujours ouverte pour rendre plus homogène le fonctionnement du produit et éviter les blocages dus à un excès de température, normalement cette zone est définie “zone de sécurité”.

TEMPÉRATURE AMBIANTE (sur les modèles prévus)
IL est possible d'activer/ désactiver la ventilation frontale et de contrôler la température ambiante à l'aide de la Sonde ambiante (de série). (Voir chapitre "habilit. vent" aux pages suivantes.)

NETTOYAGE BRASIER
Pendant la phase de travail, le poêle a un compteur interne, qui effectue un nettoyage du brasier après un temps établi.
Cette phase sera représentée sur le display, elle mettra le poêle à une puissance inférieure et augmentera le moteur fumées pendant un temps déterminé par programmation. Une fois terminée la phase de nettoyage, le poêle continuera son travail en se mettant de nouveau à la puissance sélectionnée.

MODULATION et H-OFF
Au fur et à mesure que la température de l'eau s'approche du set configuré, la chaudière commence à moduler en se mettant automatiquement à la puissance minimale.
Si la température augmente et dépasse le set configuré, elle se mettra automatiquement en arrêt, et signalera **H-OFF,** pour se rallumer toujours automatiquement dès que la température descendra sous le set configuré.

ARRÊT
Appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes.
Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt et bloque l'alimentation du pellet.
Le moteur d'aspiration des fumées et le moteur de la ventilation d'air chaud resteront allumés jusqu'à ce que la température du poêle descende sous les paramètre d'usine.

RALLUMAGE
Le rallumage du poêle, aussi bien automatique que manuel, n'est possible que quand les conditions du cycle de refroidissement et le timer préconfiguré sont satisfaits.

THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE

N.B. : L'installation doit être effectuée par un technicien autorisé

Il est possible de thermostater un local adjacent à la pièce où se trouve le poêle: il suffit de connecter un thermostat en suivant la procédure décrite au point suivant (nous conseillons de placer le thermostat mécanique en option à une hauteur de 1,50 m du sol). Le fonctionnement du poêle avec le thermostat externe connecté à la borne STBY peut être différent selon que la fonction STBY est activée ou désactivée.
La borne est pontée en usine et se présente donc toujours avec contact fermé (en demande)

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE AVEC STBY ACTIVÉ

Quand la fonction STBY est activé, la led clignote. Quand le contact ou le thermostat externe est satisfait (contact ouvert / température atteinte), le poêle s'éteint. Dès que le contact ou que le thermostat externe passe en état "insatisfait" (contact fermé / température à atteindre), il se rallume.
Remarque: le fonctionnement du poêle dépend de la température de l'eau à l'intérieur du poêle et des relatives configurations d'usine. Si le poêle est en mode H OFF (température de l'eau atteinte), l'éventuelle demande du contact ou du thermostat supplémentaire sera ignorée.

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE AVEC STBY DÉSACTIVÉ

Quand la fonction STBY est désactivée, la led est fixe.
Quand le contact ou le thermostat externe est satisfait (contact ouvert / température atteinte), le poêle se met au minimum. Dès que le contact ou que le thermostat externe passe en état "insatisfait" (contact fermé / température à atteindre), la poêle recommence à fonctionner à la puissance pré-configurée.
Remarque: le fonctionnement du poêle dépend de la température de l'eau à l'intérieur du poêle et des relatives configurations d'usine. Si le poêle est en mode H OFF (température de l'eau atteinte), l'éventuelle demande du contact ou du thermostat supplémentaire sera ignorée.

INSTALLATION DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE

- Eteindre l'appareil au moyen de l'interrupteur général situé à l'arrière du poêle.
- Retirer la fiche de la prise de courant.
- En se basant sur le schéma électrique, connecter les deux câbles du thermostat aux bornes correspondantes situées sur l'arrière de la machine, l'une de couleur rouge et l'autre noire (borne STBY). **Chaque modèle peut présenter une position différente des bornes à l'arrière de la machine. L'image n'est fournie qu'à titre d'exemple.**

POUR L'ACTIVATION DU STAND BY, CONSULTER LE CHAPITRE DANS LE "MENU UTILISATEUR"

Les deux bornes STBY et AUX, situées à l'arrière du poêle (sauf pour le modèle Elisir) sont visibles sur le dessin adjacent.

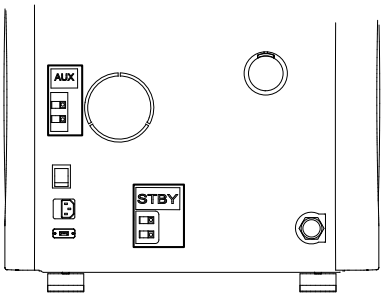

Pour le raccordement aux bornes STBY et AUX, suivre les instructions suivantes. **Enlever le panneau droit**

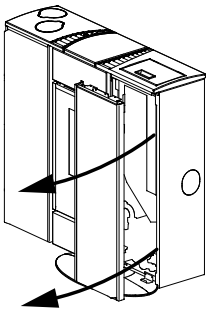

Pour le raccordement aux bornes STBY et AUX, suivre les instructions suivantes. **Enlever le panneau droit**

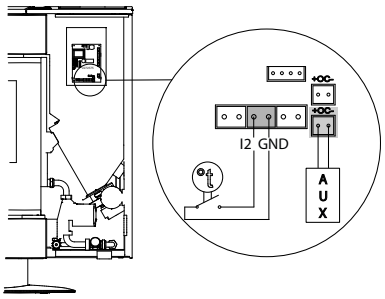

Faire passer les câblages destinés aux bornes STBY et AUX dans le passe-câbles indiqué

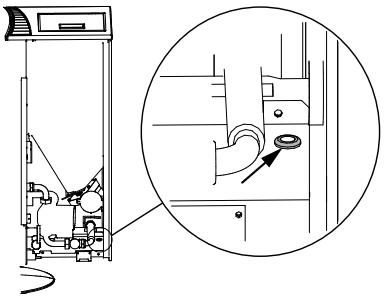

AUX

Branchement réservé pour les accessoires Extraflame à ondes canalisées. Pour plus d'informations, contacter le revendeur.

MENU UTILISATEUR

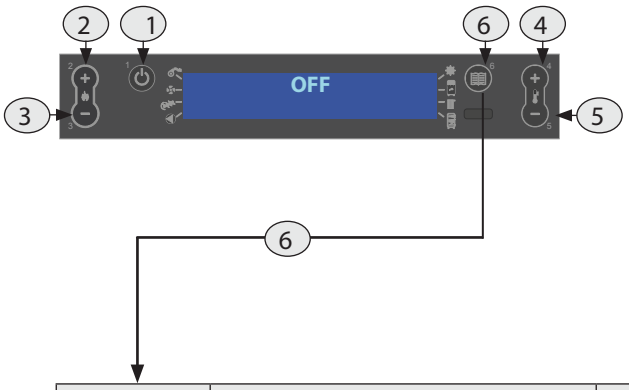

1 RETOURNER EN ARRIÈRE - SORTIR

2 3 DÉFILEMENT DES PARAMÈTRES: SUIVANT (2) ; PRÉCÉDENT (3)

4 5 MODIFICATION DES DONNÉES DE CONFIGURATION: AUGMENTATION (4); DIMINUTION (5)

6 CONFIRMER - ACCÈS AU MENU

Menu	TEXTE DÉFILANT	VALEUR	FONCTION
SET HORLOGE	JOUR	LUN...DIM	Configuration du jour de la semaine
	HEURES	00...24	Réglage de l'heure
	MINUTES	00...59	Réglage des minutes
	DATE	1...31	Réglage de la date
	MOIS	1...12	Réglage du mois
	ANNÉE	00...99	Réglage de l'année
SET CHRONO	HABILIT.CHRONO	OFF	Activation /désactivation du programmateur hebdomadaire
	START - PRG1	OFF - 00:00	Horaire 1erallumage
	STOP - PRG1	OFF - 00:00	Horaire 1ère extinction
	LUNDI PRG1 OFF ...DIMANCHE PRG1 OFF	ON/OFF	Autorisations allumage /arrêt pour les différents jours
	SET PRG1	65 - 80°C	Réglage température pour la 1ère tranche
	START - PRG2 00:10	OFF - 00:00	Horaire 2erallumage
	STOP - PRG2 00:10	OFF - 00:00	Horaire 2ère extinction
	LUNDI PRG2 OFF ...DIMANCHE PRG2 OFF	ON/OFF	Autorisations allumage /arrêt pour les différents jours
	SET PRG2	65 - 80°C	Réglage température ambiante pour la 2ème tranche
	START - PRG3 00:10	OFF - 00:00	Horaire 3erallumage
	STOP - PRG3 00:10	OFF - 00:00	Horaire 3ère extinction
	LUNDI PRG3 OFF ...DIMANCHE PRG3 OFF	ON/OFF	Autorisations allumage /arrêt pour les différents jours
	SET PRG3	65 - 80°C	Réglage température ambiante pour la 3ème tranche
	START - PRG4 00:10	OFF - 00:00	Horaire 4erallumage
	STOP - PRG4 00:10	OFF - 00:00	Horaire 4ère extinction
	LUNDI PRG4 OFF ...DIMANCHE PRG4 OFF	ON/OFF	Autorisations allumage /arrêt pour les différents jours
	SET PRG4	65 - 80 °C	Réglage température ambiante pour la 4ème tranche
LANGUE	ITAL - ENGL - DEUT - FRAN - ESPA		Sélection de la langue
UTILISATEUR	*SET THERMOSTAT	OFF.. ..06°C..40°C	Configuration de la température ambiante pour la ventilation de l'air frontale
	*HABILIT.VENT.	ON/OFF	Habilit./désabilit. le fonctionnement du moteur pour la ventilation de l'air frontale
	DISPLAY	OFF - 10...31	Sélection de la luminosité du display
	PELLET	-30...+20 %	Sélection du pourcentage de charge du pellet
	*VENTIL-1	+ / - 10%	Sélection du pourcentage de ventilation frontale
	STAND - BY	OFF - ON	Activation ou désactivation de la fonction stand-by
	CLAVIER BLOQUÉ	OFF - ON	Activation ou désactivation de la fonction clavier bloqué
	RESET - EFFACER	OFF - ON	Ramène les valeurs modifiables de l'utilisateur aux valeurs d'usine

*** sur les modèles prévus**

MENU UTILISATEUR

SET THERMOSTAT

Le menu suivant permet (**pour les modèles prévus**) de configurer la température ambiante pour les produits équipés de ventilation frontale. Une fois la température configurée atteinte, la ventilation se mettra au minimum.
Les configurations possibles sont les suivantes : OFF - 06 ...40°C. Le display affiche alternativement la température ambiante et la température de l'eau.

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**SET THERMOSTAT**" apparaîtra
- Utiliser les touches 4-5 pour sélectionner la température ambiante.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

HABILIT.VENT.

Ce menu permet (**pour les modèles prévus**) d'habiliter ou de déshabiliter le fonctionnement du moteur tangentiel.

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**SET THERMOSTAT**" apparaîtra
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à l'apparition de "**HABILIT.VENT.**".
- Utiliser les touches 4-5 pour activer/désactiver la ventilation.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

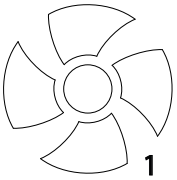

DISPLAY

Ce menu permet de régler l'intensité lumineuse du display. Les configurations possibles sont de OFF - 10 à 31.
En activant OFF, le rétro-éclairage du display s'éteindra après un temps de retard préconfiguré.
Le rétro-éclairage s'allumera dès qu'une touche sera enfoncée, ou si la machine va en situation d'alarme.

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**SET THERMOSTAT**" apparaîtra
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à l'apparition de "**DISPLAY**".
- Utiliser les touches 4-5 pour sélectionner la luminosité du display.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

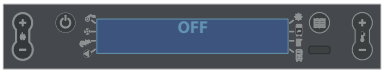

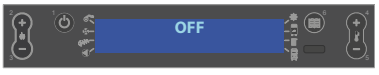

RÉGLAGE DU CHARGEMENT PELLET

Le menu suivant permet de régler le pourcentage de chargement du pellet.
Dans le cas où le poêle présenterait des problèmes de fonctionnement dus à la quantité de pellets, il est possible d'agir directement depuis le panneau de commandes pour régler le chargement de pellets.
Les problèmes liés à la quantité de combustible peuvent se diviser en 2 catégories :

MANQUE DE COMBUSTIBLE:

- le poêle ne parvient jamais à développer une flamme adéquate qui a toujours tendance à rester très basse même à puissance élevée.
- à la puissance minimale, le poêle a presque tendance à s'éteindre en se portant en situation d'alarme "**PELLET TERMINÉ**".
- quand le poêle affiche l'alarme "**PELLET TERMINÉ**", il peut y avoir des pellets non brûlés dans le brasier.

EXCÈS DE COMBUSTIBLE*:*

- le poêle développe une flamme très haute même à puissance réduite.
- il a tendance à encrasser fortement la vitre panoramique en l'obscurcissant presque totalement.
- le brasier tend à s'incrustant en bouchant les orifices pour l'aspiration de l'air à cause de l'excès de pellets chargés car ceux-ci ne sont brûlés que partiellement.

Le réglage s'effectue par pourcentage, donc une modification sur ce paramètre entraînera une variation proportionnelle sur toutes les vitesses de chargement du poêle. Le chargement est possible de l'ordre de -30% à +20%.

Pour le réglage, effectuer la procédure sur le display :

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**SET THERMOSTAT**" apparaîtra
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à l'apparition de "**PELLET**".
- Utiliser les touches 4-5 pour augmenter (4) ou diminuer (5) le chargement pendant la phase TRAVAIL.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

VENTIL - 1

Le menu permet (**pour les modèles prévus**) de régler en pourcentage la vitesse de la ventilation frontale.

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**SET THERMOSTAT**" apparaîtra
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à l'apparition de "**VENTIL-1**".
- Utiliser les touches 4-5 pour augmenter (4) ou diminuer (5)
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

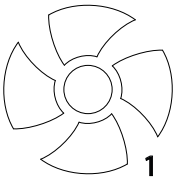

STAND-BY

La fonction Stdby peut être utilisée si l'on désire un arrêt immédiat du poêle ou une modulation par le thermostat externe supplémentaire.

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**SET THERMOSTAT**" apparaîtra
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à l'apparition de "**STAND BY**".
- Utiliser les touches 4-5 pour activer/désactiver.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

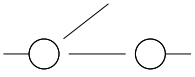

CLAVIER BLOQUÉ

Ce menu permet de bloquer les touches du display (comme pour les téléphones portables). Appuyer simultanément sur la touche 1 et sur la touche 5. Lorsque la fonction est insérée, l'inscription "**CLAVIER BLOQUÉ**" apparaît à chaque fois que l'on appuie sur une touche.

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**SET THERMOSTAT**" apparaîtra
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à l'apparition de "**CLAVIER BLOQUÉ**".
- Utiliser les touches 4-5 pour activer/désactiver.
- Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et la touche 1 pour retourner aux menus précédents jusqu'à l'état initial.

RESET - EFFACER

Permet de remettre toutes les valeurs modifiables par l'utilisateur comme en usine. Les données modifiées sont :

PROCÉDURE COMMANDES
- Appuyer sur la touche 6, l'inscription **SET HORLOGE** s'affichera.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 2 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**
- Appuyer sur la touche 6.
- L'inscription "**SET THERMOSTAT**" apparaîtra
- Appuyer sur la touche 2 jusqu'à l'apparition de "**EFFACER**".
- Utiliser les touches 4-5 pour sélectionner sur **ON** et appuyer sur la touche 6.
- Pour confirmer, la mention " **EFFECTUÉ**" apparaîtra sur le display

- SET H2O = 75°C
- SET TEMPERATURE = 35°C
- SET PUISSANCE = 5
- HABILIT. CHRONO = OFF
- START PRG1=OFF
- STOP PRG1 = OFF
- LUNDI PRG1 = OFF
- .....tous les paramètres du chrono en OFF
- PELLET = 00%
- STAND BY = OFF

EVAC. AIR

Cette fonction permet d'évacuer l'air éventuellement présent dans le poêle. Une fois la fonction activé : les voyants des circulateurs s'allumeront sur le display. (pendant 15 minutes 30 secondes, les circulateurs seront alimentés, alternées par 30 secondes d'arrêt, pour interrompre couper l'alimentation)

PROCÉDURE COMMANDES

- Appuyer simultanément sur la touche 1 et sur la touche 4.
- Il sera demandé de saisir le mot de passe.
- Saisir le code "77" à l'aide de la touche 4
- Confirmer avec la touche 6.

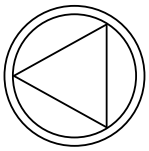

CHRONO

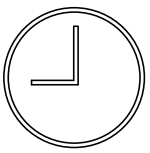

Le chrono permet de programmer 4 tranches horaires à l'intérieur d'une journée, à utiliser pour tous les jours de la semaine.
Dans chaque tranche, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'extinction, les jours d'utilisation de la tranche programmée et la température eau (65 - 80°C) désirée.

RECOMMANDATIONS
Les horaires d'allumage et d'arrêt doivent être compris dans l'intervalle d'une seule journée, de 0 à 24 heures, et ne doivent pas être à cheval sur plusieurs jours.
Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de configurer le jour et l'heure en cours, e vérifiant d'avoir suivi les points listés au sous-chapitre "*Set horloge*" pour faire en sorte que la fonction chrono travaille ; en plus de la programmer, il faut aussi l'activer.

Exemple:

Allumage heure 07:00 **CORRECT**
Arrêt heure 18:00

Allumage heure 22:00 **INCORRECT**
Arrêt heure 05:00

EXEMPLE DE PROGRAMMATION

Nous supposons à présent que nous voulons utiliser la fonction programmateur hebdomadaire et que nous voulons utiliser 4 tranches horaires de la façon suivante :
1ère tranche horaire: de 08:00 à 12:00 tous les jours de la semaine, sauf samedi et dimanche
2º tranche horaire: de 15:00 à 22:00 uniquement le samedi et le dimanche, les deux horaires avec un set température eau de 75°C

Le display représentera les diverses étapes de programmation.

PROCÉDURE DES COMMANDES:

Appuyer sur la touche 6, l'inscription SET HORLOGE apparaîtra.
Appuyer sur la touche 2 jusqu'à l'apparition de **SET CHRONO**

SET HORLOGE

SET CHRONO

ARRÊT 1ÈRE TRANCHE
En utilisant les touches 4 - 5, saisir l'horaire "**12:00**" qui correspond à l'horaire d'arrêt de la 1ère tranche horaire.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 6, pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 3.

STOP PRG1 12:00

ACTIVATION CHRONO
Appuyer sur la touche 6, la mention **HABILIT. CHRONO** et **OFF** apparaîtra.
Appuyer sur la touche 4 pour activer ou désactiver la fonction **CHRONO**.
Sélectionner **ON**.

HABILIT. CHRONO ON

ACTIVATION JOURS 1ÈRE TRANCHE
Pour activer/ désactiver les jours, utiliser les touches 4 et 5 ; les touches 2 et 3 pour faire défiler les différents jours ; le jour de la semaine apparaîtra, suivi de **OFF** sélectionner de lundi à vendredi sur **ON**, en excluant samedi et dimanche (OFF)

LUNDI..PRG1 ON-OFF

Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et continuer la programmation.
La mention **START PRG1 OFF** apparaîtra.

START PRG1 OFF

SET TEMPÉRATURE H2O 1ÈRE TRANCHE
Appuyer sur la touche 6 pour confirmer et continuer la programmation.
Utiliser les touches 4 - 5 pour sélectionner la température **H2O** souhaitée.
(65-80°C)

Pour confirmer et continuer, appuyer sur le bouton 6.

SET PRG1 75°C

ALLUMAGE 1ÈRE TRANCHE
En utilisant les touches 4 - 5, saisir l'horaire "**08:00**" qui correspond à l'horaire d'allumage de la 1ère tranche horaire.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 6, pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 3.

START PRG1 08:00

ALLUMAGE 2ÈME TRANCHE*
Il convient alors de programmer la deuxième tranche horaire.

La séquence à suivre est analogue et se répète comme lors de l'ALLUMAGE 1ÈRE TRANCHE.

START PRG2 OFF

*ALLUMAGE 2ÈME TRANCHE
Il convient alors de programmer la deuxième tranche horaire.
La séquence à suivre est analogue et se répète comme lors de l'ALLUMAGE 1ÈRE TRANCHE.
A cette occasion, il suffit de saisir l'heure d'exemple en start à 15:00 et en Stop à 22:00 et d'activer les jours samedi et dimanche en les sélectionnant sur "ON".

LORSQUE LE PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE EST ACTIVÉ, UN PETIT CARRÉ DE L'ICÔNE CORRESPONDANTE S'ALLUMERA SUR LE PANNEAU DE COMMANDES

NETTOYAGES À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

Certaines images pourraient différer du modèle original.

QUOTIDIEN

Brasier:

Retirer le brasier de son compartiment et dégager les orifices en utilisant le tisonnier fourni. Retirer les cendres du brasier à l'aide d'un aspirateur.
Aspirer les cendres déposées dans le compartiment du brasier.

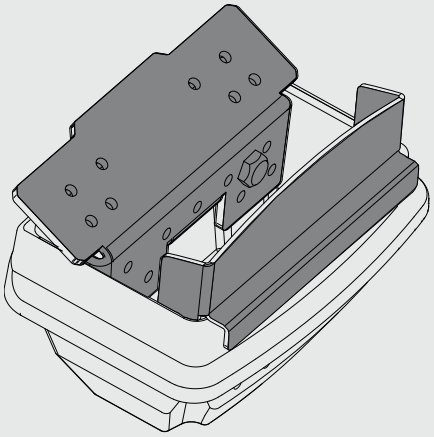

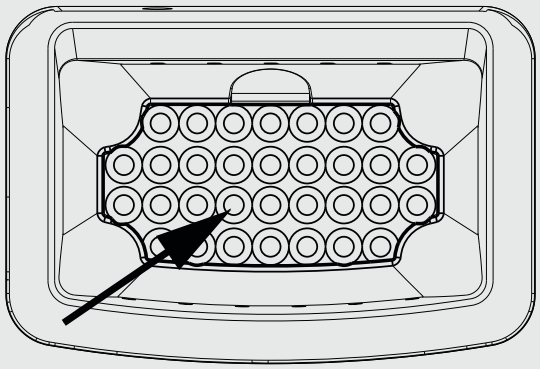

Racleurs :

Le nettoyage des échangeurs thermiques permet de garantir un rendement thermique toujours constant dans le temps. Ce type d'entretien doit être effectué au moins une fois par jour. Pour ce faire, il suffit d'utiliser les racleurs prévus situés dans la partie supérieure du poêle, en effectuant le mouvement de bas en haut et vice versa plusieurs fois.

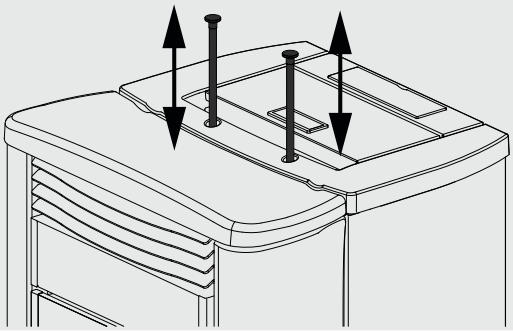

UNE FOIS PAR SEMAINE

Nettoyage de la chambre de combustion et du tiroir des cendres :

Chaque semaine ou lorsque cela est nécessaire, vider la cendre contenue dans le tiroir prévu à cet effet.

Il est recommandé d'aspirer au moins une fois par semaine les cendres dans la chambre de combustion avec un aspirateur approprié.

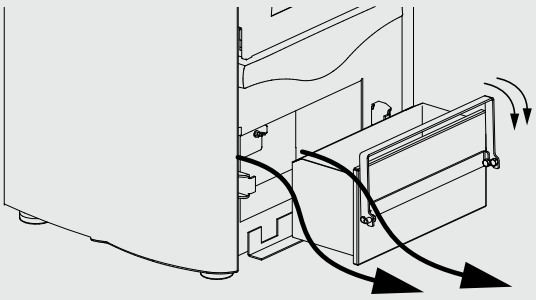

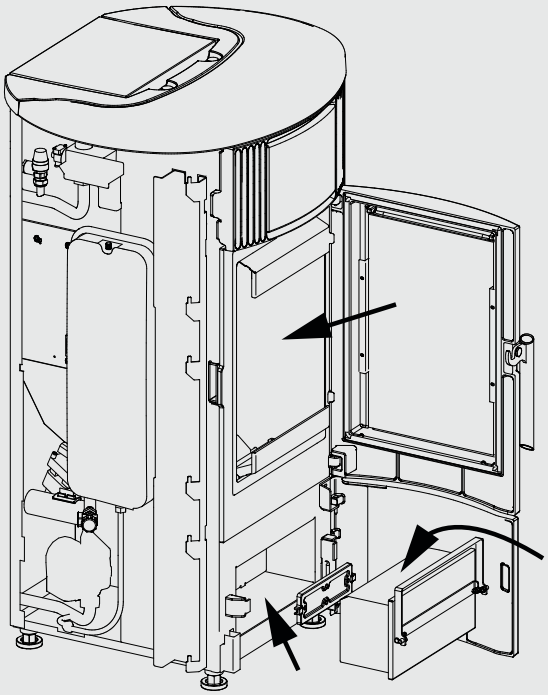

NETTOYAGES À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

Certaines images pourraient différer du modèle original.

MENSUELLEMENT

Pour le modèle représenté sur la figure suivante, il est conseillé d'enlever le déflecteur pour faciliter l'accès et le nettoyage de la chambre et du tiroir à cendres

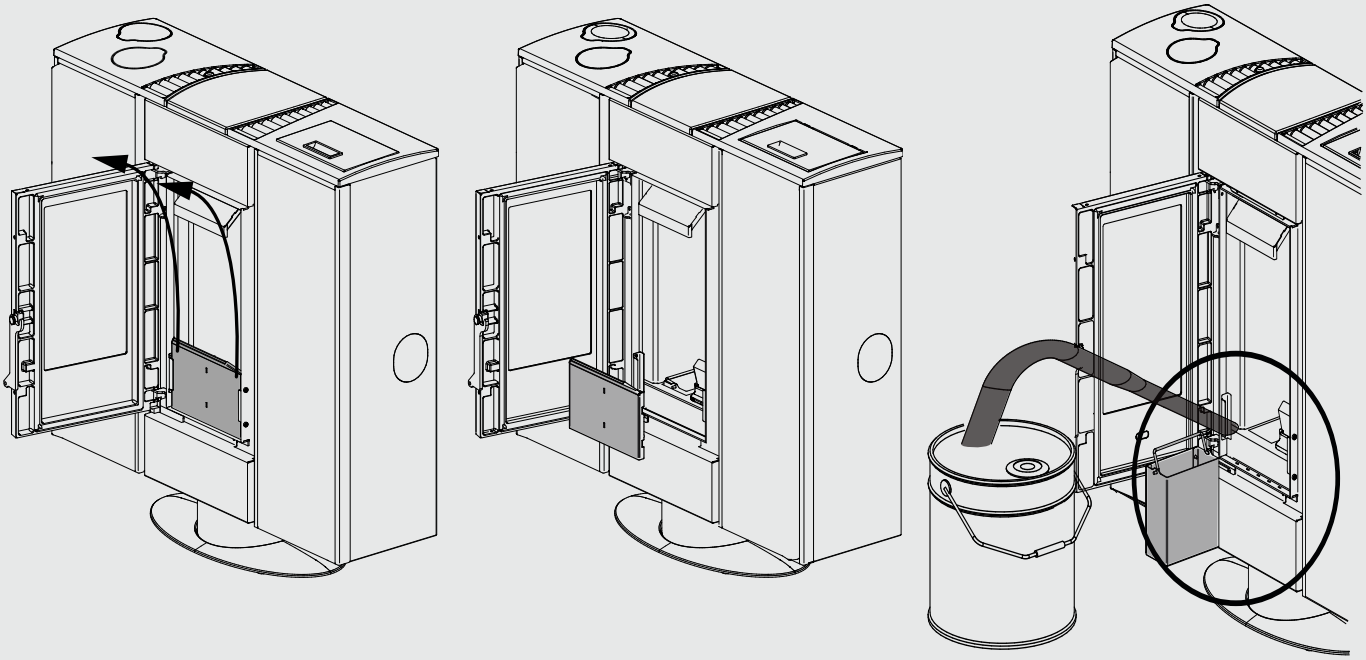

MELINDA IDRO

Enlever la cendre déposée dans la partie haute de la paroi du foyer (voir figure ci-dessous).

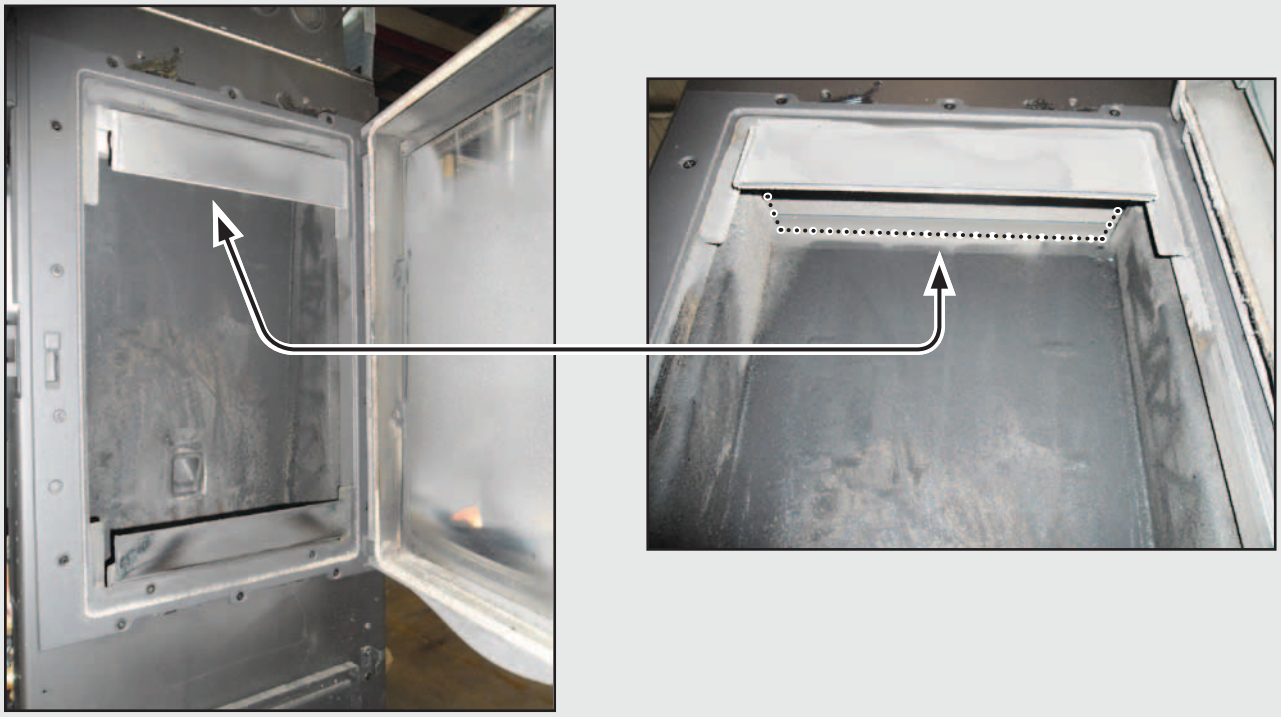

S'ASSURER QUE LA CENDRE SOIT COMPLÈTEMENT FROIDE AVANT DE LA VIDER DANS UN RÉCIPIENT SPÉCIFIQUE.

ENTRETIEN ORDINAIRE

Afin de garantir le bon fonctionnement et la sécurité de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer les opérations indiquées ci-dessous à la nouvelle saison ou plus fréquemment si nécessaire.

JOINTS PORTE, TIROIR CENDRES ET BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.
Il faut les contrôler périodiquement: s'ils sont usés ou endommagés, il faut immédiatement les remplacer.
Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé.

RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

Tous les ans ou à chaque fois que c'est nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En cas de présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.

EFFECTUER LES INDICATIONS EN RESPECTANT TOUJOURS LA PLUS GRANDE SÉCURITÉ !

- **LORSQUE LE POÊLE EST COMPLÈTEMENT FROID, ÉTEINT, ET EN DÉBRANCHANT LA PRISE ÉLECTRIQUE DE RÉSEAU.**
- **L'ABSENCE DE NETTOYAGE NUIT À LA SÉCURITÉ !**
- **POUR UN FONCTIONNEMENT CORRECT, LE POÊLE DOIT ÊTRE SOUMIS À UN ENTRETIEN ORDINAIRE PAR UN TECHNICIEN AUTORISÉ, AU MOINS UNE FOIS PAR AN.**

ENTRETIEN ORDINAIRE

Certaines images pourraient différer du modèle original.

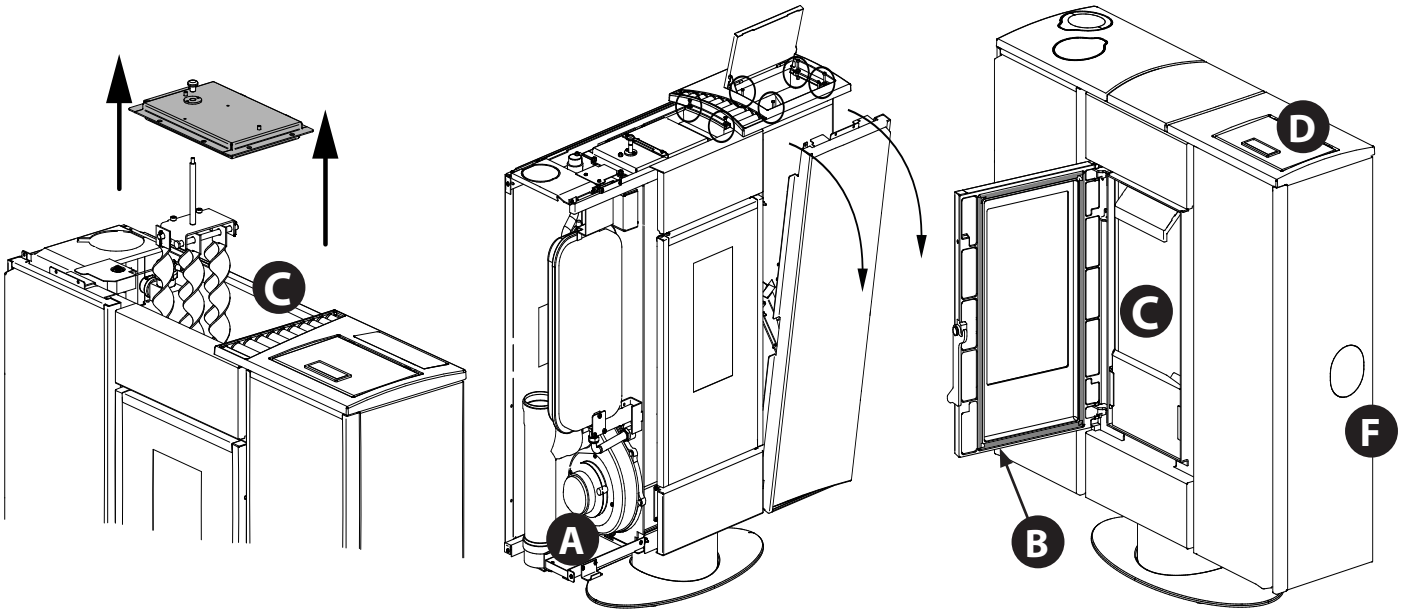

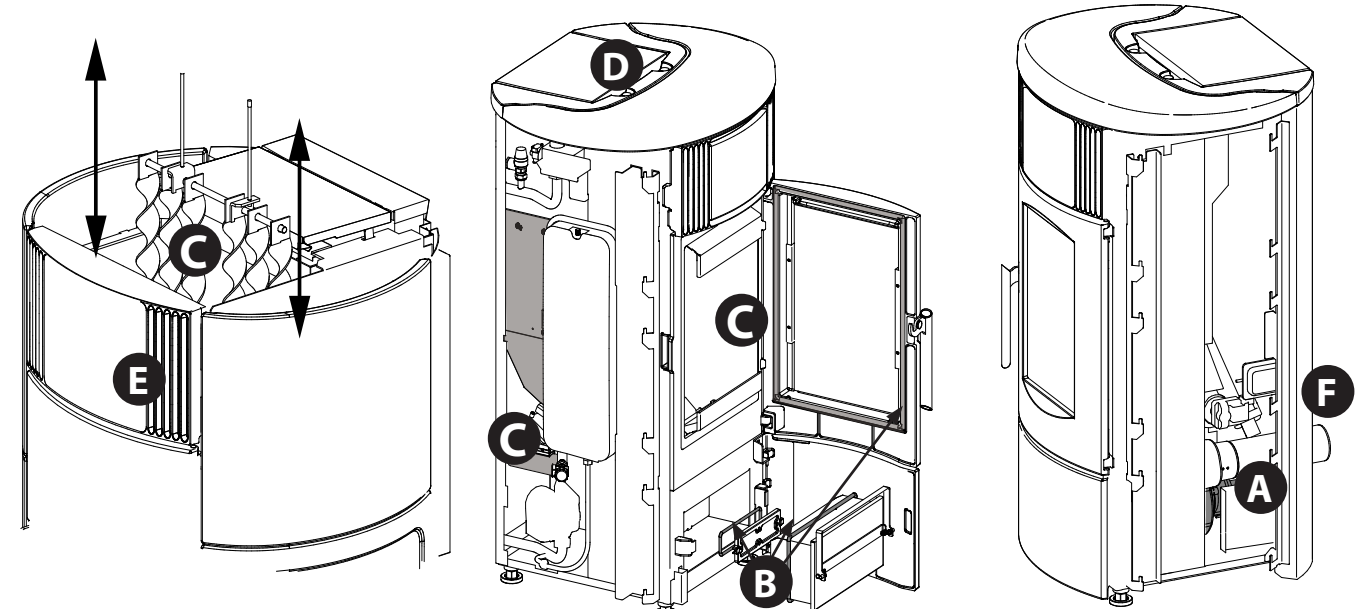

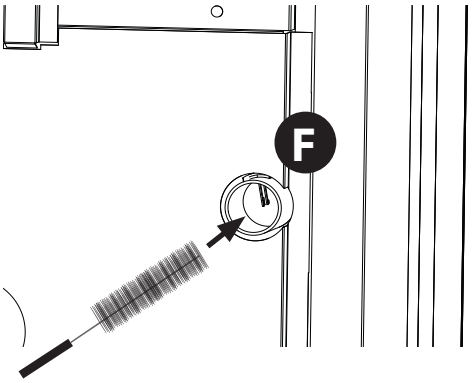

A	Moteur fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées et raccord en "T"), nouveau silicone aux endroits prévus	☑
B	Joints d'inspections, tiroir à cendres et porte (remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)	☑
C	Chambre de combustion et échangeur (nettoyage total) y compris le nettoyage du conduit de la bougie	☑
D	Réservoir (vidage complet et nettoyage).	☑
E	*Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des éventuels débris de pellet	☑
F	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux	☑

VISUALISATIONS		
DISPLAY	**CAUSE**	**SIGNIFICATION**
START	La phase de start est en cours	_
CHARGE PELLET	Le chargement continu du pellet est en cours durant la phase d'allumage	_
ALLUMAGE	La phase d'allumage est en cours	
DÉMARRAGE	La phase de démarrage est en cours	_
NETTOYAGE BRASIER	Le nettoyage du brasier est en cours	_
NETTOYAGE FINAL	Le nettoyage final est en cours	_
ATTENTE REFROIDISSEMENT	Un allumage est tenté alors que le poêle est encore en refroidissement.	A chaque fois que le poêle affichera l'une des alarmes citées ci-dessus, il s'éteindra automatiquement. Le déblocage de l'alarme par le bouton 1 ne sera possible que quand l'arrêt sera complet. Le poêle peut être rallumé uniquement quand il est complètement froid
TRAVAIL	La phase de travail normal est en cours, le poêle est en phase de travail à la puissance configurée	-
MODUL.	Le poêle fonctionne au minimum	-
STAND-BY	Le poêle est éteint à cause du thermostat externe dans l'attente de se rallumer	Le poêle repartira quand le thermostat externe le demandera
ATTENTE BLACK OUT	Le poêle est en train de refroidir après une absence de courant.	Une fois que la phase de refroidissement sera terminée, il se rallumera en mode automatique
T-AMB	Affiche la température ambiante (pour les modèles qui le prévoient)	-
HOFF	Poêle éteint pour température de l'eau supérieure au set configuré	Dès que la température de l'eau descendra en-dessous des paramètres préétablis, le poêle se rallumera
ANTIGEL	Le fonctionnement antigel est en cours puisque la température de l'eau (t° H2O) est en dessous du seuil configuré en usine	Le circulateur s'active jusqu'à ce que l'eau ait atteint le paramètre préconfiguré en usine +2°C
ANTIBLOCAGE	La fonction d'antiblocage du circulateur est en cours (uniquement si le poêle est resté en état d'arrêt Off pendant au moins 96 heures)	Le circulateur s'active pendant le temps préétabli par le fabricant de façon à éviter le blocage de celui-ci

ALARMES		
DISPLAY	**EXPLICATION**	**SOLUTION**
	Indique la présence d'une alarme.	Allumée: indique la présence d'une alarme Clignotante: indique la désactivation du capteur de dépression. L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et après 15 minutes de l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
EXTRACTEUR EN PANNE	Panne moteur des fumées	Contacter le centre d'assistance
SONDE FUMÉES	Panne sonde fumées.	Contacter le centre d'assistance
FUMÉES CHAUDES	Température des fumées élevée	Contrôler la chargement de pellet (voir "Réglage chargement pellet"), . Si le problème ne se résout pas, contacter un technicien agréé.
CLEAN CHECK UP 1 - 2 **(1 = EN PHASE DE DÉMARRAGE)** **(2= EN PHASE DE TRAVAIL)**	La porte ne ferme pas correctement. Le tiroir des cendres ne ferme pas correctement. La chambre de combustion est encrassée. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué.	Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. Vérifier le nettoyage du conduit des fumées, du capteur dans le conduit d'air primaire, et de la chambre de combustion.
ALLUMAGE RATÉ	Le réservoir du pellet est vide. Réglage inadéquat du chargement pellet.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellet"). Vérifier les procédures décrites dans le chapitre "Allumage".
NO ALL BLACK-OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage.	Mettre le poêle sur OFF à l'aide de la touche 1 puis répéter les procédures décrites dans le chapitre "Allumage".
PELLET TERMINÉ	Le réservoir du pellet est vide. Manque de chargement de pellet. Le motoréducteur ne charge pas de pellets.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellet").
ALARME DÉPR	La porte ne ferme pas correctement. Le tiroir des cendres ne ferme pas correctement. La chambre de combustion est encrassée. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué	Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. Vérifier le nettoyage tant du conduit des fumées que de la chambre de combustion.
DÉBIMÈTRE KO	Capteur de flux défectueux. Capteur déconnecté	Contacter le centre d'assistance
SURTEMP H20	L'eau à l'intérieur du poêle a dépassé 95°C. Air possible dans l'installation. Manque de circulation adaptée. Absence de la zone de sécurité ou non adaptée. Anomalie possible du circulateur.	Contacter le centre d'assistance
ALARME PRESSION MINI	La pression de l'installation lue par le pressostat est trop basse. Présence possible d'air dans l'installation. Manque possible d'eau ou pertes dues à des anomalies dans certains composants de l'installation.	Contacter le centre d'assistance
ALARME SONDE H2O	Panne sonde H2O	
ALARME PRESSION H2O MAX	La pression de l'eau a dépassé le seuil maximum	Vérifier que les vases d'expansion ne soient pas endommagés ou sous-dimensionnés Vérifier que l'installation à froid soit chargée à une pression correcte

CONDITIONS DE GARANTIE

EXTRAFLAME S. p. A., avec son siège via dell'Artigianato 12 Montecchio Precalcino (VI), garantit cet appareil, pour ce qui est des défauts de fabrication et des matériaux, pendant 2 (deux) ANS à compter de la date de l'achat. La garantie ne s'applique plus si le défaut de conformité n'est pas signalé au vendeur dans les deux mois qui suivent sa découverte.

La responsabilité d' EXTRAFLAME S. p. A. se limite à la fourniture de l'appareil; celui-ci doit être installé selon les règles de l'art, en suivant les indications contenues dans les manuels et les dépliants fournis avec le produit acheté et conformément aux lois en vigueur. **L'installation doit être exécutée par un personnel agréé et sous la responsabilité de la société qui se charge de l'envoyer, celle-ci s'assumera toute la responsabilité de l'installation ainsi que du bon fonctionnement du produit installé. En cas de non respect de ces précautions, la société EXTRAFLAME S. p. A. n'assume aucune responsabilité.**

MISE EN GARDE

Il est indispensable d'effectuer le test de fonctionnement de l'appareil avant de compléter les travaux et les finitions de maçonnerie (la contre-hotte, le revêtement externe, les pilastres, la peinture des murs, etc). EXTRAFLAME S.p.A. n'assume aucune responsabilité pour les éventuels dommages et les frais conséquents aux finitions susmentionnées même si celles-ci étaient suite au remplacement des pièces défectueuses.

LA GARANTIE EST VALABLE AUX CONDITIONS SUIVANTES:

EXTRAFLAME S. p. A. garantit que tous ces produits sont fabriqués avec des matériaux d'excellente qualité et avec les techniques de travail qui garantissent son efficacité. Si, pendant l'utilisation normale de l'appareil, on remarque des éléments défectueux ou dysfonctionnants, un remplacement gratuit des éléments en question franco revendeur qui a effectué la vente sera effectué.

EXTENSION TERRITORIALE DE LA GARANTIE :

Territoire italien

VALIDITÉ

LA GARANTIE EST VALABLE AUX CONDITIONS SUIVANTES:

- L'acheteur doit envoyer, dans les 8 jours qui suivent la date de l'achat, le coupon rempli des deux côtés. La date de l'achat doit être validée par un document fiscal valable, relâché par le revendeur.
- L'appareil doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel fourni et par du personnel professionnellement qualifié.
- L'appareil doit être utilisé conformément au manuel d'instructions fourni avec tous nos produits.
- Le certificat de garantie doit être rempli et signé par le client et validé par le revendeur.
- Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné du ticket d'achat relâché par le revendeur doit être soigneusement conservé et montré au personnel du Centre d'Assistance Technique d'EXTRAFLAME S.p.A. en cas d'intervention.

LA GARANTIE N'EST PAS VALABLE DANS LES CAS SUIVANTS

- Si les conditions de garantie décrites ci-dessus ne sont pas respectées.
- Si l'installation n'a pas été effectuée conformément aux lois en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans le manuel/dépliant fourni avec l'appareil.
- En cas de négligence du client suite à un entretien erroné ou incorrect du produit
- En présence d'installations électriques et/ou hydrauliques non conformes aux lois en vigueur.
- En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et /ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
- Combustion de matériaux non conforme aux types et aux quantités indiquées dans le manuel/dépliant fourni
- Tous les dommages causés par le transport; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en imposant une note sur le document de transport ou sur la copie du transporteur.
- EXTRAFLAME S. p. A. ne répond pas des éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement être provoqués aux personnes, aux choses et aux animaux à cause du non respect des prescriptions indiquées dans le manuel/dépliant fourni.

TOUS LES ÉLÉMENTS SUJETS À L'USURE SONT EXCLUS DE LA GARANTIE:

Tels que:

- Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou Ironker, les pièces vernies, chromées ou dorées, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
- Des variations chromatiques, des craquelures et de légères différences de dimension des parties en faïence ne sont pas un

motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.

- Les éléments en matériau réfractaire
- Les travaux de maçonnerie
- Les pièces de l'installation pour la production d'eau sanitaire non fournies par EXTRAFLAME S. p. A. (seulement pour les appareils fonctionnant à eau).
- L'échangeur de chaleur n'est pas couvert par la garantie si un circuit anti-condensation garantissant une température minimum de retour en chaudière d'au moins 55ºC n'est pas réalisé (seulement les appareils à eau).

AUTRES CONDITIONS:

Toutes les interventions pour l'étalonnage ou le réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation ne sont pas couvertes par la garantie.
En cas de remplacement des pièces, la garantie n'est pas prolongée.
Pour la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.
Cette garantie est valable uniquement pour l'acheteur et ne peut pas être transférée.

TEST CONSEILLÉ (PAYANT):

EXTRAFLAME S.p.A. conseille de faire effectuer le test de fonctionnement du produit par un Centre d'Assistance Technique agréé, qui fournira toutes les informations pour sa correcte utilisation.

INTERVENTIONS SOUS GARANTIE

La demande d'intervention doit être présentée au revendeur ou au centre assistance.
L'intervention couverte par la garantie concerne la réparation gratuite de l'appareil conformément à la loi en vigueur.

RESPONSABILITÉ

EXTRAFLAME S. p. A. ne reconnaît aucune indemnisation pour les dommages directs ou indirects causés ou dépendant de l'appareil.

TRIBUNAL

Pour toute controverse, le tribunal compétent est celui de Vicenza.

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

EXTRAFLAME S.p.A. Via Dell'Artigianato, 12 36030 - MONTECCHIO PRECALCINO (VI) - ITALY
☏ +39.0445.865911 - 🖷 +39.0445.865912 - ✉ info@extraflame.it - 💻 www.lanordica-extraflame.com

Extraflame se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reportées dans ce manuel à tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.
Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.

Ce document est à votre disposition à l'adresse *www.extraflame.it/support*